

Nouveau matraquage français contre l'Algérie

UN FRONT POLITIQUE CONTRE LES MÉDIAS DE LA HAINE

Page 3

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 8400 - DIMANCHE 25 JANVIER 2026
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

PLUIES SALVATRICES

Le spectre de la sécheresse s'éloigne

Page 4

RÉVISION TECHNIQUE DE LA CONSTITUTION

CE QUI VA CHANGER

Les grandes lignes du projet de révision technique de la Constitution et de la loi relative au système électoral ont été dévoilées hier par le Premier ministre, Sifi Ghrieb. Lors de la conférence consacrée à ce sujet, qui s'est tenue hier au palais des Nations à Alger, le Premier ministre a indiqué que cette rencontre vise à exposer et expliquer en détail les contenus de ces réformes, tout en permettant aux participants de mieux comprendre leur impact sur le cadre institutionnel et démocratique.

Page 3



RÉFORME PÉDAGOGIQUE ET STABILITÉ SOCIALE

SAADAOUI À L'ÉPREUVE

Page 2

LIGUE DES CHAMPIONS DE LA CAF

Le MCA dos au mur

Page 10

INTEMPÉRIES

Des routes coupées dans plusieurs régions

Page 24

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

PRESSE SPÉCIALISÉE

Levier stratégique pour l'éducation

LE MINISTRE de la Communication, Zoheir Bouamama, a souligné hier, à l'occasion d'une journée dédiée à l'éducation, le rôle stratégique de la presse spécialisée en matière d'information éducative, appelée à accompagner avec professionnalisme les réformes du secteur éducatif et à contribuer à la consolidation de la sécurité éducative et identitaire du pays.

En présence du ministre de l'Éducation nationale, Mohamed Seghir Saâdaoui, le ministre de la communication a souligné que l'éducation constitue aujourd'hui un indicateur fondamental du progrès des nations, en raison de son impact direct sur le développement durable, la réduction de la pauvreté et la stabilité sociale.

M. Bouamama a rappelé que l'Algérie a fait de l'éducation un choix souverain et stratégique dès le recouvrement de son indépendance. Il a souligné que l'enseignement ne se limite pas à la transmission du savoir, mais participe à la formation globale du citoyen, dans sa pensée, sa conscience et son sens des responsabilités envers la société et la patrie. «C'est à travers l'éducation que se forgent les esprits, que se préservent les valeurs et que se construisent les bases d'une nation capable d'innover et de se projeter dans l'avenir», a-t-il affirmé.

Le ministre est revenu sur l'attachement précoce de l'Algérie à la lutte contre l'ignorance et l'analphabétisme, héritages du système colonial, qui avait volontairement privé les Algériens de l'accès à l'école et tenté d'effacer leur identité culturelle et linguistique.

Il a rappelé que l'enseignement obligatoire pour tous les enfants algériens n'est devenu effectif qu'après l'indépendance, le 5 juillet 1962.

Sur le plan budgétaire, Zoheir Bouamama a mis en avant l'effort consenti par l'État en faveur de l'éducation. Pour l'année 2026, une enveloppe de 1 851 milliards de dinars, représentant 10,5 % du budget général de l'État, a été consacrée au secteur afin de répondre aux besoins de la prochaine rentrée scolaire, qui concernera près de 12 millions d'élèves, dont plus d'un million de nouveaux inscrits. Si la gratuité et l'obligation de l'enseignement sont aujourd'hui des acquis, le ministre a estimé que le principal défi reste celui de la qualité de l'éducation, condition essentielle pour préparer les générations futures aux mutations contemporaines. Le ministre de la Communication a rappelé que la presse spécialisée joue un rôle clé dans l'accompagnement des réformes éducatives, notamment celles visant à moderniser les programmes tout en préservant l'identité nationale et les valeurs de la société algérienne.

Cette démarche s'inscrit dans la vision du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui aspire à hisser le système éducatif national au niveau des exigences d'une renaissance globale.

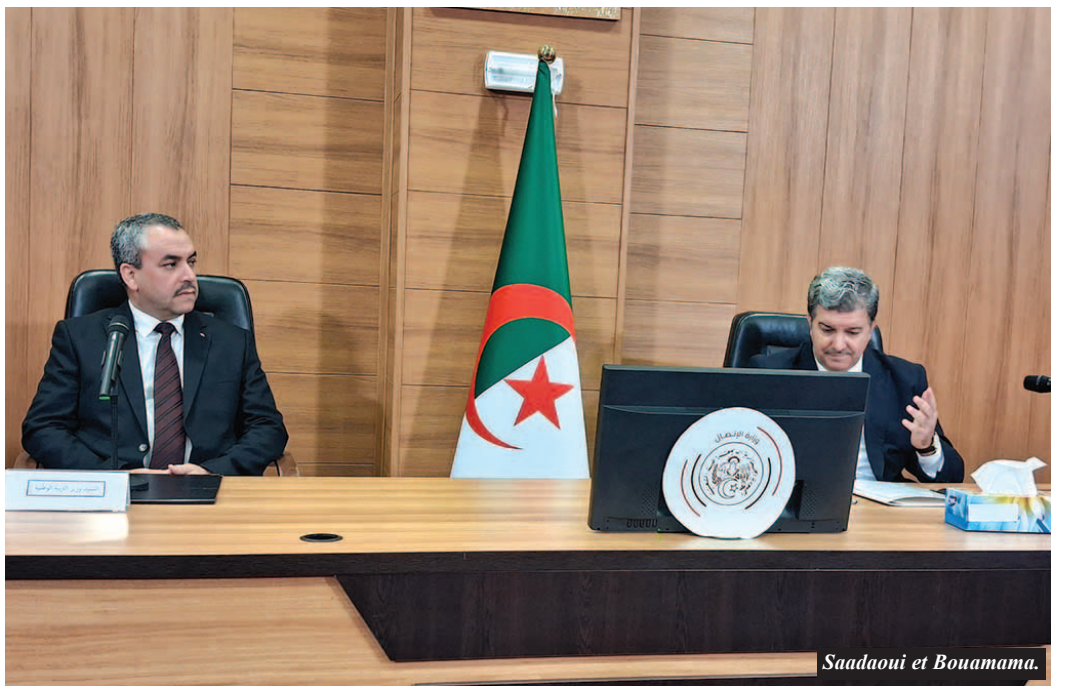
M. Bouamama a, enfin, souligné que si l'éducation façonne les individus, les médias contribuent à structurer les consciences. Il a mis en avant l'importance du journalisme éducatif dans la préservation de la sécurité éducative et identitaire, appelant les professionnels des médias à s'impliquer pleinement dans cette mission.

Lynda Louifi

RÉFORME PÉDAGOGIQUE ET STABILITÉ SOCIALE

Le double pari de Saâdaoui

Plaçant l'école au cœur des enjeux de «sécurité sociale», le ministre de l'Éducation nationale, Mohamed Seghir Saâdaoui, a exposé les axes de sa stratégie pour apaiser le secteur. Entre la mise en place d'une cellule de communication opérationnelle 24h/24, la défense du nouveau statut particulier et les modalités d'intégration prévues en 2025, il prône une transparence totale envers l'ensemble des acteurs éducatifs.



Saadaoui et Bouamama.

Soucieux de préserver l'identité nationale, il fait désormais du dialogue et de la clarté les piliers de son action afin de stabiliser durablement l'institution scolaire. Intervenant lors d'une journée de formation organisée par le ministère de la communication, au profit des journalistes en charge du secteur de l'Éducation nationale, M. Saâdaoui a tenu à rendre hommage à tous les acteurs de l'éducation, enseignants, encadreurs, directeurs et personnels administratifs répartis à travers plus de 30 000 établissements scolaires. Il a également salué le rôle de l'École internationale algérienne en France, qu'il a qualifiée de composante à part entière du système éducatif national.

Le ministre a rappelé que le système éducatif prend en charge près de 12 millions d'élèves, qu'il considère comme «le véritable capital du pays» et autant de futurs cadres appelés à construire l'Algérie de demain.

«Les meilleurs systèmes éducatifs sont ceux qui préparent des générations capables de vivre positivement l'avenir», a-t-il affirmé, insistant sur la nécessité de bâtir une école moderne, performante et ancrée dans ses valeurs.

M. Saâdaoui a mis en avant l'attention particulière accordée par le président de la République au secteur de l'éducation, notamment à travers l'instauration d'un statut particulier visant à revaloriser la condition de la famille éducative. Ce statut, a-t-il expliqué, marque le passage d'une logique purement administrative à une reconnaissance du rôle d'»éducateur», porteur d'une mission nationale.

Selon le ministre, cette orientation impose au département de l'Éducation nationale une responsabilité accrue, celle d'améliorer les performances, adapter les programmes aux évolutions mondiales du savoir, tout en veillant à préserver une mission essentielle, celle de la protection de l'identité nationale.

Abordant le rôle des médias, le ministre a établi un lien direct entre l'éducation et la sécurité sociale, soulignant que toute information liée à ce secteur sensible doit être traitée avec rigueur et professionnalisme. Il a estimé que le traitement médiatique des questions éducatives requiert une connaissance fine des réalités du terrain, car toute approximation peut avoir des répercussions sur la stabilité du système.

C'est dans cette optique qu'un travail conjoint a été engagé avec le ministère de la Communication, afin de permettre aux journalistes de mieux appréhender les spécificités techniques et les terminologies propres au secteur éducatif.

Afin d'éviter les confusions et les interprétations erronées, le ministre a annoncé la mise en place d'une cellule de communication active 24 heures sur 24, dédiée aux médias. Cette structure aura pour mission de fournir une information officielle, précise et actualisée, réduisant ainsi les risques liés aux sources partielles ou locales.

Il a également évoqué l'importance d'unifier l'usage des termes employés dans le traitement des dossiers éducatifs, estimant qu'un mot mal choisi peut dénaturer le sens réel d'une mesure ou d'une réforme.

ALLÈGEMENT DES PROGRAMMES PÉDAGOGIQUES

Concernant les programmes pédagogiques, M. Saâdaoui a confirmé l'engagement du ministère à les adapter aux besoins actuels, notamment à travers la réduction de certaines matières secondaires n'ayant pas de lien direct avec la spécialité de l'élève. L'objectif est d'alléger la charge scolaire et améliorer la concentration des apprenants, sans jamais transiger sur les constantes nationales. Évoquant le dossier de la formation préalable à l'intégration, le ministre a appelé à un dialogue apaisé avec les partenaires sociaux, rejetant toute logique de confrontation.

Il a rappelé que, dans la fonction publique, l'évolution de carrière repose sur des mécanismes de promotion liés à l'ancienneté et aux diplômes.

Toutefois, a-t-il précisé, le président de la République a accordé une mesure exceptionnelle au secteur de l'Éducation, comprenant notamment une augmentation de 30 % pour les enseignants et de 15 % pour les autres corps, ainsi que des dispositifs d'intégration accélérée.

Pour garantir l'équité et préserver l'équilibre budgétaire de l'État, des paliers ont été définis : intégration directe pour ceux totalisant sept ans d'expérience et plus, et intégration après formation préalable pour les agents ayant entre quatre et sept ans d'ancienneté.

Le ministre de l'Éducation nationale a, enfin, réaffirmé que toutes les réformes engagées visent un seul objectif, celui de bâtir une école algérienne forte, moderne et fidèle à son identité, au service de la cohésion sociale et de l'avenir du pays.

Lynda Louifi

EDUCATION DE QUALITE

Un pilier pour le développement durable

LE PRÉSIDENT de l'Assemblée populaire nationale, Ibrahim Bougali, a réaffirmé l'engagement de l'Algérie à garantir un enseignement de qualité pour tous. Pour lui, l'école constitue le pilier central d'une société de la connaissance et un levier indispensable pour préparer les jeunes générations à construire un futur durable et innovant.

Dans un message, à l'occasion de la Journée mondiale de l'éducation, M. Bougali a rappelé que l'éducation constitue un pilier stratégique pour ancrer l'Algérie sur la voie du progrès et du rayonnement, et que la nation réaffirme son engagement à garantir un enseignement de qualité accessible à tous. Il a également précisé que cet engagement s'inscrit pleinement dans la vision du président de la République, qui a placé l'éducation au sommet des priorités des politiques publiques.

Le président de l'APN a relevé le fait que la qualité de l'enseignement demeure une priorité nationale, reflétant les efforts déployés pour moderniser le système éducatif et permettre aux jeunes générations d'acquérir les compétences et connaissances nécessaires pour bâtir une Algérie innovante, dynamique et compétitive.

Cette célébration internationale de l'éducation constitue également une occasion de rappeler l'importance d'investir dans la jeunesse et dans la formation, afin de préparer un avenir durable et prospère pour le pays.

Aymen D.

RÉVISION TECHNIQUE DE LA CONSTITUTION

LES GRANDES LIGNES DÉVOILÉES

Les grandes lignes du projet de révision technique de la Constitution et de la loi relative au système électoral ont été dévoilées hier par le Premier ministre, Sifi Ghrieb. Lors de la conférence consacrée à ce sujet, qui s'est tenue hier au palais des Nations à Alger, le Premier ministre a indiqué que cette rencontre vise à exposer et expliquer en détail les contenus de ces réformes, tout en permettant aux participants de mieux comprendre leur impact sur le cadre institutionnel et démocratique.

Selon M. Ghrieb, ces modifications traduisent la volonté ferme de l'Etat de poursuivre le renforcement du parcours démocratique. «Elles visent à consolider l'Etat de droit sur des bases solides, tout en assurant un développement continu et réussi du système juridique national», a-t-il expliqué, ajoutant que la Constitution de 2020 représente une initiative historique, un acquis national et un pilier essentiel pour soutenir le processus démocratique.

Le Premier ministre a souligné que les réformes opérées dans le cadre du texte de 2020 ont renforcé la primauté du droit et consolidé les institutions de l'Etat. «La Constitution, en garantissant les libertés et les droits, a favorisé une plus grande mobilité politique et renforcé le rôle de la société civile dans le processus décisionnel», a-t-il assuré, insistant sur l'importance de maintenir un équilibre entre les différents pouvoirs, considéré comme l'une des bases du développement constitutionnel.

S'agissant de la révision de la loi électorale, M. Ghrieb a précisé que les aspects matériels et logistiques des élections seraient confiés au ministère de l'Intérieur, avec la garantie que toutes les ressources nécessaires seront mises à disposition pour assurer le bon déroulement du processus électoral. Ces interventions mettent en lumière la volonté du gouvernement de combiner stabilité institutionnelle, transparence et efficacité organisationnelle dans le cadre de la révision technique des textes fondamentaux.

QUELLES SONT CES PROPOSITIONS ?

Contrairement aux rumeurs propagées sur les réseaux sociaux, cette révision ne touche nullement à la durée des mandats présidentiels, ni à leur nombre fixé à deux mandats. Cette révision prévoit uniquement certains amendements concernant la présidence de la République, le Conseil de la nation, l'Assemblée populaire nationale, le Conseil supérieur de la magistrature et enfin l'Autorité nationale indépendante chargée des élections.

S'agissant de la révision technique de la Constitution, dix propositions ont été exposées. Parmi elles figure l'introduction de l'obligation de justifier d'un niveau d'instruction pour pouvoir se porter candidat à la fonction de président de la République. Il a été également évoqué la nécessité de définir précisément les modalités de la prestation de serment constitutionnel, à travers l'établissement de dispositions organisationnelles claires, notamment en ce qui concerne l'instance devant laquelle le serment est prêté et l'autorité chargée de le prononcer. Par ailleurs, il a été proposé de permettre au président de la République de décider de la convocation d'élections locales anticipées lorsque les circonstances l'exigent. De plus, l'exposé présenté par le directeur du cabinet de la Présidence, Boualem Boualem, propose de supprimer l'obligation d'obtenir l'avis conforme du Conseil supérieur de la magistrature pour les nominations aux postes judiciaires sensibles ou dans le cadre du mouvement annuel des présidents de cours et des procureurs généraux, au motif que le président de la République préside déjà cette instance.Concernant la Chambre haute du Parlement, la proposition porte sur l'extension de la durée du mandat du président du Conseil de la nation à 6 ans, au lieu de 3 actuellement.

Il est également proposé une amélioration du cadre organisationnel de la session parlementaire ordinaire, en instaurant davantage de souplesse pour son ouverture au mois de septembre, avec une durée globale de 10 mois. Concernant la composition du Conseil supérieur de la magistrature, on propose la suppression de 3 catégories de membres, à savoir ceux désignés par les deux Chambres du Parlement, la représentation syndicale et le président du Conseil national des droits de l'homme, tout en intégrant le procureur général près la Cour suprême en tant que membre.S'agissant du projet de révision de la loi électorale, le Premier ministre a souligné que l'Autorité nationale indépendante des élections serait pleinement habilitée à exercer ses missions de supervision et de contrôle conformément à la Constitution, assurant ainsi la transparence et la crédibilité des processus électoraux. Enfin, M. Ghrieb a insisté, dans son intervention, sur le fait que le succès des réformes dépend de l'engagement de tous les acteurs, y compris les institutions, les partis politiques, la société civile et les médias, estimant que cette révision est faite au service de la stabilité, du dialogue national et du soutien au processus de développement national.

Le Premier ministre a appelé à un dialogue responsable et constructif, visant l'intérêt national supérieur, réaffirmant l'engagement du gouvernement à poursuivre la voie des réformes tout en restant ouvert aux propositions. Pour rappel, les travaux de cette conférence ont été supervisés par le Premier ministre, Sifi Ghrieb, en présence du directeur de cabinet de la présidence de la République, Boualem Boualem, de plusieurs membres du gouvernement, des chefs de partis politiques ainsi que du président par intérim de l'Autorité nationale indépendante des élections.

Hachemi B.

OFFENSIVE MÉDIATIQUE CONTRE L'ALGÉRIE

Les partis dénoncent une campagne hostile

UNE VAGUE d'indignation a secoué la classe politique nationale dès les premières heures ayant suivi la diffusion de l'émission «Complément d'enquête» sur l'Algérie, et ce sur France 2. Les principales formations partisanes ont exprimé leur rejet catégorique du contenu de l'émission, jugé biaisé, orienté et profondément attentatoire à la souveraineté nationale, tout en dénonçant unanimement une dérive médiatique grave, assimilée à une opération de désinformation et d'hostilité politique ciblant l'Etat algérien, ses institutions et ses symboles. Pour le parti du Front de libération nationale (FLN), il ne s'agit ni plus ni moins que d'une «campagne hostile s'inscrivant dans une guerre médiatique sale et assumée». Le plus vieux parti du pays a dénoncé «l'engagement manifeste de l'audiovisuel public français dans des pratiques de manipulation, de falsification des faits et de dénigrement délibéré de l'Algérie», estimant que France Télévisions a cessé d'exercer un rôle d'information pour devenir «un instrument de propagande au service des thèses de l'extrême droite française». Sur un ton particulièrement ferme, le FLN a ainsi estimé que ce qui a été diffusé «ne relève plus du journalisme, mais d'un usage abusif du service public français à des fins d'hostilité politique». Le parti a également évoqué un «affaiblissement moral et professionnel» de ce canal d'information, désormais classé, selon lui, «dans le camp de l'hostilité déclarée envers un Etat souverain».

En outre, le FLN a relié directement cette séquence médiatique à «l'incapacité de certaines sphères françaises à accepter la réalité d'une Algérie souveraine, indépendante dans ses choix et ferme dans la défense de ses intérêts», notamment depuis les décisions stratégiques prises sous la conduite du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, en faveur d'une diplomatie fondée sur la réciprocité, la dignité et la fin des logiques d'exploitation. De son côté, le Rassemblement national démocratique (RND) a exprimé son «étonnement et son profond mécontentement» face à ce qu'il qualifie de «travestissement grossier de l'investigation journalistique». Le parti a tenu à mettre en avant que l'émission s'est appuyée sur «des figures connues pour leur hostilité à l'Algérie et leur absence totale de légitimité politique et morale», dans le but de recycler un discours dépassé et idéologiquement marqué. Le RND n'a pas manqué de pointer la responsabilité de certaines voix algériennes, accusées de «s'aligner sur des agendas extérieurs» et de «marchander leur conscience contre une visibilité médiatique éphémère», estimant que l'histoire a démontré que «ceux qui trahissent leur patrie ne récoltent que l'isolement et l'oubli». Par ailleurs, le RND a également souligné la concomitance troublante entre la diffusion de cette émission et l'adoption, le même jour, par le Conseil de la nation, de la loi criminalisant la colonisation. Une coïncidence que le parti interprète comme une tentative délibérée de «réactiver les vieux réflexes de la tutelle coloniale» à travers des outils médiatiques. Plus grave encore, le RND dénonce l'usage d'»expressions indignes et offensantes» à l'encontre d'un symbole de l'Etat algérien, qualifiant cet acte de «scandale éthique et professionnel sans précédent» et de «preuve d'une crise profonde des standards au sein de certains médias français».

LA SOUVERAINETÉ COMME LIGNE ROUGE

Dans son analyse, le RND a souligné que «l'Algérie est aujourd'hui un acteur, non un objet». Assurant que les décisions nationales sont prises au sein des institutions constitutionnelles algériennes, et non dans «les salles de rédaction étrangères», le parti a rejeté toute tentative de soumettre la souveraineté nationale à des débats médiatiques artificiels ou à des logiques de pression. Pour sa part, le Mouvement El-Bina, par la voix de son président Abdelkader Bengrina, a également condamné avec vigueur ce qu'il qualifie de «contenu médiatique orienté et mensonger». «Diffusé en violation même des règles juridiques encadrant l'audiovisuel français», le reportage est perçu «comme une tentative de réactivation de narratifs coloniaux obsolètes», a-t-il soutenu.

Le mouvement a tenu à dénoncer le fait que cette émission constitue «une atteinte directe à la dignité du peuple algérien» et une manœuvre visant à «reconfigurer l'image de l'Algérie dans l'imaginaire européen à travers des clichés dépassés». Le Mouvement El-Bina appelle, à cet égard, à une réponse nationale unifiée, plaçant l'intérêt supérieur du pays au-dessus de toute considération partisane. Dans le même esprit, Fateh Boutbig, président du Front El-Moustakbal, inscrit cette offensive médiatique dans un contexte plus large de convergence entre certains cercles officiels français et l'extrême droite. Il a relevé que l'implication de l'audiovisuel public français révèle «la persistance de méthodes et de mentalités héritées de l'ère coloniale» œuvrant à perturber la trajectoire d'une «Algérie nouvelle», engagée dans la consolidation effective de sa souveraineté. Il a appelé à une lecture responsable et lucide de ces attaques, appelant également à renforcer le front intérieur, la conscience collective et l'unité nationale face aux tentatives de déstabilisation. De même, le Front Nidhal El Watani a dénoncé le programme diffusé, estimant qu'»il ne relève ni du journalisme ni de la recherche de la vérité», mais s'inscrit dans «une logique de tutelle dépassée visant à façonner l'image de l'Algérie de l'extérieur». Il a affirmé que «l'Algérie ne se définit pas à travers des plateaux télévisés», rappelant qu'elle est «un Etat souverain, qui construit ses choix selon ses propres intérêts» et que «la souveraineté n'est pas une matière médiatique».

Sihem Bounabi

LE MAE CONVOQUE LE CHARGÉ D'AFFAIRES DE L'AMBASSADE DE FRANCE À ALGER

LE CHARGÉ d'affaires de l'ambassade de France à Alger a été reçu, ce samedi, au siège du ministère des Affaires étrangères (MAE), consécutivement à la diffusion par la chaîne publique «France 2» de ce qui est abusivement présenté comme un documentaire, mais qui n'est en réalité qu'«un tissu de contre-vérités profondément offensantes et inutilement provocatrices», indique un communiqué du ministère.La convocation du diplomate français est intervenue consécutivement à la diffusion par la chaîne publique «France 2» de ce qui est abusivement présenté comme un documentaire, mais qui «n'est en réalité qu'un tissu de contre-vérités profondément offensantes et inutilement provocatrices», précise la même source.

Il a été fait observer au diplomate français l'extrême gravité de ce qui suit :

Premièrement : La responsabilité d'une chaîne de service public français dans cette véritable agression contre l'Etat algérien, ses institutions et ses symboles. Une agression que cette chaîne publique ne se serait jamais autorisée sans la complicité ou à tout le moins l'assentiment de sa tutelle publique. Deuxièmement : Contrairement à toutes les pratiques et coutumes diplomatiques, la contribution de l'ambassade de France à Alger et celle de l'ambassadeur personnellement à l'animation de cette campagne outrageante menée par cette chaîne publique renforce le sentiment que celle-ci a bénéficié d'une onction de services officiels français. Troisièmement : L'agissement de la chaîne française en cause représente une nouvelle étape dans l'escalade des menées anti-algériennes que des milieux officiels français entretiennent à des fins de maintien des relations algéro-françaises dans un état de crise permanent. Quatrièmement : Le Gouvernement algérien condamne avec une extrême vigueur l'émission en cause et la teneur inqualifiable des accusations et des offenses qu'elle véhicule à propos de l'Etat algérien et de ses institutions. De même, le Gouvernement algérien exprime sa très forte désapprobation de l'implication de l'ambassadeur de France à Alger dans la commission d'actes manifestement contraires à l'exercice de sa mission telle que codifiée par les lois et consacrée par les coutumes internationales. Enfin, il a été notifié au diplomate français que le Gouvernement algérien se réserve le droit de donner toutes les suites qu'appelle la gravité de tels agissements.

S. N.

MINERAI DE FER DE GARA DJEBILET

Tout est prêt pour le lancement des premières expéditions

LE DIRECTEUR de la Société nationale de recherches et d'exploitation minières (SONAREM), Reda Belhadj, a affirmé que tout est fin prêt pour le lancement des premières expéditions du minerai de fer à partir de mine de Gara Djebilet, lequel a mis en avant l'état d'avancement des travaux au niveau de la mine. Lors d'une visite de travail, vendredi après-midi, dans la wilaya de Tindouf, la délégation ministérielle s'est enquise de l'opérationnalité de la ligne ferroviaire minière Gara Djebilet–Tindouf–Béchar (950 km) et a procédé à l'inspection du site de chargement des premières expéditions de minerai de fer. Le directeur de SONAREM a présenté un exposé détaillé sur l'état d'avancement des travaux à la mine, ainsi que sur le niveau de préparation des installations et des équipements techniques et logistiques, garantissant le lancement des premières expéditions de minerai de fer conformément aux normes en vigueur. Selon un communiqué de la société, cette visite s'inscrit dans le cadre des préparatifs finaux pour la mise en service imminente de la ligne ferroviaire minière Béchar–Tindouf. «Ce projet stratégique constitue un tournant majeur dans le domaine du transport ferroviaire et la valorisation des ressources minières nationales», a souligné la même source. La délégation, composée du ministre d'État, ministre de l'Énergie, des Mines et des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, accompagné du ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Saïoud, de la ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Houria Meddahi, ainsi que de la secrétaire d'État auprès du ministre de l'Énergie, chargée des Mines, Karima Bekir Tafer, a effectué une visite d'inspection de la mine de Gara Djebilet afin de s'enquérir de l'état d'avancement des travaux et de vérifier la disponibilité des installations et des équipements opérationnels en vue du premier chargement de minerai de fer. Cette visite illustre, selon la même source, la volonté des hautes autorités d'assurer un suivi de terrain rigoureux des projets stratégiques, lesquels constituent un pilier de la stratégie nationale de valorisation des ressources minières, renforcent l'infrastructure du transport ferroviaire et consolident les fondements du développement économique durable dans le sud-ouest du pays, en parfaite cohérence avec la vision de l'Etat visant à bâtir une économie nationale diversifiée, solide et durable. Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, a pour sa part souligné l'importance de l'exploitation de cette mine stratégique, laquelle, a-t-il dit, contribuera de manière significative à une transformation profonde de la carte économique et sociale du Sud-Ouest du pays, ainsi que de l'Algérie dans son ensemble. Il a également souligné le fait que l'exploitation de la mine de Gara Djebilet est entrée dans sa phase effective dans un délai record.

L. A. A.

PLUS DE TROIS MILLIARDS DE MÈTRES CUBES STOCKÉS

Hausse du taux de remplissage des barrages

L'Algérie ne devrait pas subir cette année le stress hydrique des années précédentes. Les importantes précipitations enregistrées, principalement la semaine dernière, ont entraîné une hausse du taux de remplissage des barrages, estimé à plus de 38 %, dont certains ont atteint leur capacité maximale de stockage.



Le stress hydrique évité.

Une situation qui va épargner au pays de vivre les mêmes épisodes de stress hydrique, surtout que les pluies et la fonte des neiges attendues durant l'hiver sont susceptibles d'augmenter les niveaux de remplissage des barrages. Les précipitations enregistrées la semaine dernière, partout dans le pays, ont été bénéfiques et ont permis d'augmenter le taux des eaux stockées. Selon le directeur de la division gestion des ressources au niveau de l'Agence nationale des barrages et des transferts (ANBT), Nasr Eddine Ouaïl, cette situation nous éloigne de celle de l'année précédente et nous permettra surtout de passer un été dans les meilleures conditions.

«Le taux de remplissage des barrages a atteint plus de 38 %, avec plus de 3 milliards de m3 stockés», a-t-il indiqué, hier, lors de son passage à la Télévision nationale, précisant que les précipitations enregistrées la semaine dernière ont été d'un grand apport. «Nous avons enregistré une importante quantité d'eau, soit environ 400 millions de m3, stockée au niveau des barrages, à travers tout le territoire national», a précisé ce responsable à l'ANBT, soulignant un taux de remplissage à 100 % dans plusieurs barrages. Il a, dans ce sens, cité l'exemple des barrages Kissir et Boussiaba dans la wilaya de Jijel, celui d'Oued Tah dans la wilaya de Mascara et de Mexa dans la wilaya d'El-Taref, lesquels ont tous atteint leur capacité maximale de stockage. D'autres qui ont atteint un niveau de remplissage de plus de 80 %, pourraient atteindre les 100 % avec les prochaines précipitations, a ajouté Nasr Eddine Ouaïl, notant que la distribution de cette eau se fait selon un programme établi par le ministère de l'Hydraulique, en coordination avec l'Agence et les partenaires, à l'instar de l'Algérienne des eaux.

Néanmoins, la rationalisation de l'utilisation de l'eau est toujours de mise. Un point sur lequel a insisté ce responsable, appelant à la préservation de cette ressource vitale, et ce en évitant tout gaspillage.

L'Algérie, qui fait face depuis des années à une faible pluviométrie - une conséquence directe des changements climatiques -, a établi une nouvelle stratégie à même de garantir la sécurité hydrique du pays. Une stratégie qui repose sur la réalisation des stations de dessalement d'eau de mer dans l'objectif de doubler la part de l'eau dessalée en vue de couvrir la demande nationale en eau potable. Une stratégie qui se concrétise sur le terrain avec la mise en service de cinq grandes stations d'une capacité de 300 000 m3/jour. La deuxième phase du programme devrait être exécutée durant l'année en cours, avec le lancement de la réalisation de nouvelles stations, l'objectif étant de vaincre le stress hydrique. Par ailleurs, ce responsable à l'ANBT est revenu sur les projets lancés concernant la construction des barrages. Il a fait savoir que quatre barrages sont en cours de réalisation (dans les wilayas de Tizi Ouzou, d'Annaba à El-Taref). Signalant le fait que les travaux de réalisation ont atteint les 80 % pour certains de ces projets, le directeur de la gestion des ressources à l'ANBT a affirmé que «d'ici à la fin de l'année, ils vont être livrés». Interrogé sur le choix de la région pour la réalisation des barrages, il a fait savoir que cela se fait en tenant compte de plusieurs facteurs, à l'exemple des niveaux de précipitations et de la position géographique. Evoquant le transfert de l'eau d'un barrage à un autre, dans le cadre de «la solidarité hydrique», ce responsable a eu aussi à s'exprimer sur la qualité de l'eau stockée dans les barrages. Il a ainsi rassuré les citoyens, affirmant que des analyses et contrôles périodiques sont effectués pour s'assurer de la qualité de l'eau.

Lilia Aït Akli

BARRAGE DE TAKSEBT

Le taux de remplissage dépasse à peine les 28 %

NONOBSTANT les 80 mm de pluie enregistrés dans la wilaya de Tizi Ouzou depuis septembre 2025 à ce jour, le taux de remplissage du barrage de Taksebt, d'une capacité de 180 millions de mètres cubes, dépasse à peine les 28 % à la journée d'hier, soit le 24 janvier 2026. Les précipitations enregistrées entre le 19 et le 21 janvier, estimées à près de 50 mm, n'ont pas été suffisantes pour faire augmenter le niveau du barrage de manière significative. Il convient de rappeler que le barrage de Taksebt est alimenté par les oueds Takhoukht et Djemaâ.

Selon le Dr Malek Abdeslam, hydraulicien, avec qui Le Jeune Indépendant a pris langue, il est enregistré un déficit pluviométrique de près de 200 mm depuis le mois de septembre de l'année passée jusqu'à la journée d'hier. Depuis cette période, seulement 280 mm de pluie sont tombés.

Toutefois, la saison hivernale étant toujours en cours, il est permis de supposer qu'une quantité plus importante de précipitations pourrait être enregistrée d'ici la fin du printemps, ce qui laisserait espérer une amélioration du taux de remplissage du barrage de Taksebt. Néanmoins, selon le Dr Malek Abdeslam, il est encore prématuré de parler d'une pluviométrie satisfaisante.

S'agissant des besoins en eau potable, notre interlocuteur estime nécessaire de faire fonctionner les stations de dessalement de l'eau de mer à leur plein régime, dans la mesure où, actuellement, elles ne fonctionnent qu'à hauteur des deux tiers de leurs capacités. La wilaya de Tizi Ouzou ne compte, pour le moment, que deux stations de dessalement, à savoir celles de Tigzirt et d'Iflissen.

A ce jour, seule la station de Tigzirt est opérationnelle, tandis que celle d'Iflissen devrait entrer en service à la fin du mois de mars prochain, avec une capacité de production journalière prévue de 60 000 m³.

Concernant la station de Tigzirt, plus exactement située à Tassalast, elle a été lancée en 2003. Mal conçue, elle n'a fonctionné que durant une courte période avant d'être mise à l'arrêt pendant pas moins de 22 mois. Sa remise en marche est intervenue à la fin de l'été de l'année passée. Toutefois, sa capacité de production journalière demeure limitée à seulement 600 m³. En somme, ce n'est que lorsque les deux stations de dessalement fonctionneront à plein régime et que la station de refoulement de l'oued Sébaou — d'une capacité actuelle de 270 000 m³ par jour et conçue pour refouler l'eau de l'oued vers le barrage — connaîtra une dynamique de production plus soutenue, que l'on pourra réellement parler d'une amélioration de la situation hydrique de la wilaya de Tizi Ouzou, et ce, sans compter l'entrée en production attendue des barrages de Tizi-n'Tletha et d'Aït Chaffaï, car, jusqu'à présent, l'essentiel du débit des oueds de la wilaya de Tizi Ouzou continue de se déverser directement dans la mer.

De notre bureau,
Saïd Tissegouine

LANCEMENT DE LA PREMIÈRE ÉDITION DE UNITED ENTREPRENEURS OF ALGERIA

Structurer l'écosystème entrepreneurial

Sous le haut patronage du ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels, la première édition de United Entrepreneurs of Algeria (UEA) se tient aujourd'hui à Alger. Cette initiative stratégique ambitionne de structurer l'écosystème entrepreneurial national, de renforcer les partenariats public-privé et de promouvoir l'investissement productif à travers un programme axé sur l'innovation, le networking intelligent et la valorisation du savoir-faire algérien.

Cette initiative stratégique visant à dynamiser l'écosystème entrepreneurial national s'inscrit dans une dynamique de modernisation du tissu économique et de structuration des échanges entre acteurs clés du monde entrepreneurial, a indiqué un communiqué des organisateurs. Cette première édition réunit un cadre institutionnel solide, avec la participation de partenaires officiels de premier plan, parmi lesquels figurent la Bourse d'Alger en tant que partenaire stratégique, l'Institut national algérien de la propriété industrielle (INAPI), l'Agence nationale de gestion du microcrédit (ANGEM) ainsi qu'El Djazair Istithmar, aux côtés d'autres institutions économiques majeures.

Le thème retenu pour cette édition, «Investissement et partenariats stratégiques», s'aligne sur les orientations nationales en matière de diversification économique et de promotion de l'investissement productif.

A ce propos, Chakib Ahmed Laribi, directeur général de l'entreprise algérienne de conseil en communication LMGV, initiatrice de l'UEA, a souligné que l'ambition



Promouvoir l'investissement productif.

de l'UEA est de «faire avancer l'écosystème avec des solutions concrètes, mesurables et utiles, portées par des compétences algériennes», en misant sur la structuration des rencontres, la valorisation de l'innovation et le renforcement de la confiance afin d'accélérer la création de valeur au sein de l'économie nationale.

L'événement sera également marqué par le lancement officiel de BusinessMatchAI v1.4.0, une application 100 % algérienne destinée à révolutionner le networking professionnel grâce à un système de matching intelligent et à l'accompagnement de coachs sectoriels. Des workshops institutionnels viendront également enrichir la journée en abordant plusieurs thématiques clés, selon la même source.

Présentée comme un atout technologique national, BusinessMatchAI accompagne les participants avant, pendant et après l'événement. Selon les organisateurs, l'outil propose des profils détaillés en amont, des notifications de rendez-vous programmés de 20 minutes par table numérotée durant la rencontre, ainsi qu'un suivi post-événement reposant sur un coaching quotidien assisté par l'intelligence artificielle. «Moins de hasard, plus d'impact concret», telle est la promesse de cette solution conçue pour dépasser les limites du networking traditionnel.

S'inscrivant dans une logique de modernisation, de fiabilité des données et d'efficacité au service du citoyen et de l'entreprise, BusinessMatchAI participe à une démarche de numérisation utile, souveraine et orientée, tout en valorisant le savoir-faire national et l'innovation «Made in Algeria».

A plus long terme, United Entrepreneurs of Algeria prévoit l'organisation de quatre éditions trimestrielles thématiques, alignées sur les priorités économiques du pays, afin d'instaurer un cadre professionnel durable et de renforcer les liens entre les secteurs public et privé, selon les explications des organisateurs. Présenté comme un levier majeur pour l'investissement productif et l'innovation, l'événement UEA ambitionne de s'imposer comme un rendez-vous structurant du paysage entrepreneurial algérien.

Rim Boukhari

RÉCEMMENT INTRODUITE EN ALGÉRIE

L'assurance takaful enregistre une croissance de 70%

L'ACTIVITÉ de l'assurance takaful a enregistré une croissance de plus de 70% en 2025, moins de trois ans après son lancement. C'est ce qu'a indiqué le PDG de la société «El-Djazair Takaful», Mahfoud Ziane Bouziane, mettant en avant les perspectives prometteuses de ce segment sur le marché financier national.

L'activité de l'assurance takaful, aussi bien générale que familiale, introduite récemment en Algérie, a réalisé de «véritables avancées et des étapes importantes en termes de croissance et de déploiement, en plus de la demande croissante de la part des opérateurs, qu'il s'agisse d'entreprises ou de particuliers», a précisé M. Ziane Bouziane dans sa déclaration à l'APS. Cette activité a enregistré des «indicateurs positifs et un taux de croissance dépassant 70% en 2025, tant en volume des souscriptions qu'en nombre d'adhérents, lequel a plus que triplé», a-t-il signalé.

La compagnie publique a réussi, à la fin de l'année écoulée, à capter près de 58 000 participants, a-t-il fait savoir, assurant que l'objectif visé est de poursuivre ce rythme de croissance et d'atteindre le seuil de 100 000 participants durant l'année 2026.

La société ambitionne également d'élargir son réseau commercial, qui comptait à la fin de l'année dernière 36 agences réparties à travers 25 wilayas, en ouvrant de nouvelles agences et guichets de distribution, avec pour objectif d'atteindre plus de 50 agences couvrant plus de 35 wilayas. Concernant les primes de souscription, il est prévu d'»atteindre 900 millions de DA, soit un taux de croissance supérieur à 40% par rapport à 2025, ce qui permettra à la compagnie de conserver sa position de leader sur le marché, où elle détient actuellement environ 60% de parts du marché», a ajouté M. Bouziane.

Evoquant les projets futurs, il a affirmé que la société aspire à accompagner les start-up et les micro-entreprises, rappelant la signature récente d'une convention avec l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA), visant à soutenir les jeunes et à les accompagner dans la création de start-up ainsi que de PME.

Interrogé sur l'excédent assurantiel enregistré par la compagnie, M. Bouziane a indiqué que le fonds des participants d'El-Djazair Takaful est passé d'environ 2,23 millions de DA en 2023, ayant bénéficié à près de 1 500 participants, à 38,26 millions de DA. Il a précisé que cet excédent, qui ne constitue pas un bénéfice pour la société, mais est redistribué aux participants, représente l'un des piliers du modèle de l'assurance takaful, fondé sur le principe de solidarité à travers la mutualisation des contributions dans un fonds indépendant dédié à l'indemnisation des sinistres et à la gestion des risques. Selon le même responsable, il est prévu le lancement prochain d'un produit de micro-assurance takaful dans le cadre du renforcement de l'inclusion financière et de l'élargissement de la base des bénéficiaires de ce type d'assurance. La compagnie envisage, à moyen et à long termes, de se concentrer sur l'accompagnement de l'expansion de la finance islamique, en proposant des produits et des couvertures compatibles avec les différents produits offerts par les banques ainsi que par les divers établissements activant dans le domaine de la finance islamique.

A ce titre, le PDG de la société El-Djazair Takaful a souligné les perspectives prometteuses de la finance islamique et les résultats positifs obtenus, notamment à l'approche de l'émission des sukuk souverains, lesquels permettront de «compléter l'écosystème de la finance islamique en Algérie». Ce développement sera renforcé par l'arsenal juridique et réglementaire à travers notamment l'adoption des premières normes comptables spécifiques à cette activité, a-t-il soutenu.

Par ailleurs, El-Djazair Takaful œuvrera à la promotion de la finance islamique et de l'assurance takaful en particulier, à travers l'organisation de rencontres professionnelles et de forums spécialisés à portée nationale et internationale, ainsi que de journées de sensibilisation. La compagnie est l'une des deux sociétés spécialisées dans l'assurance takaful, aux côtés d'El-Djazair el moutahida, toutes deux créées en 2022.

Hamid B.



CONSEIL AFRICAIN DE L'IA

Zerrouki membre de cet organisme continental

LE MINISTRE de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki, a participé hier, par visioconférence à la première réunion d'installation du Conseil africain de l'intelligence artificielle, relevant de l'Alliance Smart Africa.

Cette participation s'inscrit dans le cadre de la désignation du ministre en tant que membre de ce conseil continental de haut niveau, qui regroupe des ministres et des experts issus des différentes régions du continent africain, a indiqué hier le ministère de la Poste et des Télécommunications dans un communiqué, soulignant l'importance de cette désignation.

Cette dernière a été effectuée parmi 226 personnalités de premier plan, dont 54 ministres, selon la même source.

Le Conseil est composé de seulement 15 membres. Il s'agit de cinq ministres et six experts dans le domaine, ainsi que quatre coprésidents issus des ministres et des experts. Ces derniers seront élus le premier mars prochain, en marge du Congrès mondial de la téléphonie mobile (Mobile World Congress) qui se tiendra à Barcelone.

Les membres du Conseil ont été sélectionnés par un comité tripartite composé de l'Union internationale des télécommunications, de l'Union africaine et de l'Alliance Smart Africa, a-t-on précisé. Cette réunion a constitué une occasion de présenter et de débattre de la feuille de route pour l'opérationnalisation du Conseil africain de l'intelligence artificielle, ainsi que des mécanismes de mise en œuvre de la stratégie africaine de l'intelligence artificielle.

L'objectif est d'accélérer l'adoption de ces technologies à l'échelle continentale selon une approche responsable, inclusive et souveraine, au service des intérêts des peuples africains. Les participants ont également abordé le programme annuel des réunions du Conseil, identifié les principales échéances et discuté de la mise en place de groupes de travail techniques spécialisés, a indiqué la même source.

A cette occasion, Zerrouki a réaffirmé l'engagement de l'Algérie à contribuer activement à l'élaboration des politiques ainsi que des cadres stratégiques et réglementaires relatifs à la gouvernance de l'intelligence artificielle et aux infrastructures numériques, tout en renforçant la coopération avec les pays africains dans les domaines de l'innovation, du renforcement des capacités et du développement des compétences humaines.

R. B.

SERVICE PUBLIC

Tolérance zéro face aux dysfonctionnements

Dans la dynamique de consolider la confiance du citoyen dans l'administration, le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Abdelhak Saïhi, a donné des directives fermes pour la mise en place d'une politique de tolérance zéro face aux dysfonctionnements et aux irrégularités, tout en plaçant la protection des droits des usagers et l'amélioration continue de la qualité du service public au rang de priorités absolues. C'est ce qu'a indiqué, hier, un communiqué du ministère.

M. Saïhi a affirmé que « la protection des droits des citoyens et l'amélioration continue de la qualité du service public ne souffrent d'aucun relâchement », et ce lors d'une séance de travail qui s'est déroulée jeudi dernier, consacrée à l'évaluation des activités de l'administration centrale, couvrant la période allant du 6 au 21 janvier, en présence des cadres centraux et des responsables des différentes structures sous tutelle.

Au cours de cette rencontre, le ministre a donné des directives fermes aux responsables de son département afin de « s'opposer avec rigueur à toute pratique, dysfonctionnement ou irrégularité susceptible de porter atteinte aux intérêts des usagers ». Il a appelé à une plus grande mobilisation de l'ensemble des structures du secteur afin d'assurer une prise en charge efficace, équitable et transparente des citoyens, conformément aux normes, aux lois et aux principes fondamentaux du service public.

Dans ce contexte, M. Saïhi a instruit l'inspecteur général du travail à « intensifier les sorties de terrain et à renforcer les opérations de contrôle au niveau des sites de travail ». Cette démarche a pour objectif de contribuer à garantir le strict respect de la législation du travail, à améliorer durablement les conditions professionnelles des travailleurs et à assurer l'application rigoureuse des dispositions relatives à la santé, ainsi qu'à la sécurité et à la prévention des risques professionnels. Le ministre a également souligné l'importance de « renforcer les actions de sensibilisation et d'information à destination des employeurs et des travailleurs », afin de promouvoir une meilleure connaissance des droits et obligations de chacun et de prévenir toute forme d'irrégularité.



Les directives fermes de Saihi.

Par ailleurs, le ministre a mis l'accent sur la nécessité de « renforcer la coordination permanente avec les autres secteurs », notamment à travers l'échange intersectoriel de données et de documents administratifs. Cette approche ambitionne de permettre aux citoyens de bénéficier pleinement de leurs droits sociaux et professionnels « sans être contraints de fournir des pièces ou des documents déjà disponibles au niveau des administrations publiques », contribuant ainsi à la simplification des procédures et à la réduction des délais de traitement.

Concernant le volet de la numérisation du secteur, qui s'inscrit dans la dynamique nationale de modernisation de l'action administrative, M. Saïhi a affirmé l'orientation stratégique vers « le recours exclusif et progressif aux services numériques ». Pour ce faire, il a appelé au développement et à la généralisation de plates-formes numériques interactives et sécurisées, permettant aux usagers d'accéder à leurs prestations et à leurs droits à distance, « avec davantage de fluidité, de célérité, de transparence et de traçabilité ».

Dans la même perspective, le ministre a ordonné « la création de pôles administratifs au niveau des wilayas nouvellement créées », regroupant l'ensemble des organismes et institutions relevant de son secteur dans un même espace, l'objectif étant de rapprocher l'administration du citoyen, d'améliorer la qualité de l'accueil et de mettre définitivement fin aux déplacements inutiles et répétitifs entre différentes structures.

Ces orientations ont été formulées à l'issue des exposés détaillés présentés par les cadres de l'administration centrale. Ces présentations ont porté sur l'ensemble des activités réalisées durant la période évaluée, notamment celles liées à la mise en œuvre des instructions ministérielles, au suivi des programmes sectoriels et aux efforts engagés en matière d'amélioration progressive et continue de la qualité du service public. Le ministre a rappelé que « la formation continue des ressources humaines constitue un levier stratégique incontournable », soulignant qu'elle demeure « la clé de l'amélioration des performances, de la modernisation de l'administration et de l'élévation durable de la qualité du service public ». Il a également souligné l'importance d'investir dans le développement des compétences, l'adaptation aux outils numériques et la diffusion d'une culture administrative fondée sur l'éthique, l'efficacité et le respect du citoyen.

Sihem Bounabi

RAMADHAN 2026

Béjaïa peaufine son dispositif

À MOINS d'un mois du début du Ramadan, la wilaya de Béjaïa intensifie ses préparatifs. Entre approvisionnement massif du marché, lutte contre la spéculation et déploiement des marchés de proximité et de solidarité, les autorités locales s'emploient à mettre en place un dispositif rigoureux visant à concilier la préservation du pouvoir d'achat du citoyen avec le respect des traditions de solidarité et de quiétude. L'effervescence est déjà palpable dans les rues de la ville des Hammadites. Sous l'impulsion des récentes directives du Premier ministre et à la suite de la réunion de coordination du conseil de wilaya, tenue récemment sous la présidence du wali, les services de la Direction du commerce et de la promotion des exportations (DCPE), ainsi que ceux de l'agriculture, sont sur le pied de guerre. Il s'agit de garantir un mois de jeûne sans pénuries ni flambée des prix.

Pour répondre à la hausse attendue de la demande, un plan d'anticipation a été mis en branle, se traduisant par l'injection de stocks importants de produits de large consommation sur le marché. Les prix de la viande ovine et bovine devraient être encadrés, avec des prévisions ne dépassant pas les 1 800 DA/kg, grâce au dispositif mis en place. Par ailleurs, une augmentation des quotas de semoule, de farine, d'huile de table et de sucre est prévue afin de saturer le marché et de décourager la rétention des stocks et, par ricochet, la spéculation et la hausse des prix.

Lors d'un conseil de wilaya tenu récemment, le wali de Béjaïa, Kamel-Eddine Karbouche, a instruit le directeur du commerce d'ouvrir au moins un marché de proximité dans chaque commune. Véritables poumons économiques durant le mois sacré, les marchés de proximité et de solidarité seront de nouveau déployés à travers la wilaya pour permettre aux citoyens de s'approvisionner à proximité de leurs quartiers et éviter les bousculades.

Ces points de vente seront répartis dans plusieurs communes, notamment Béjaïa-ville, Akbou, El Kseur, Amizour, Kherrata, Tazmalt, Sidi-Aïch, Aokas, Souk El-Tenine, Tichy, Ouzellaguen, Ighil-Ali et Aït R'zine, entre autres. Ils permettront aux producteurs de vendre directement aux consommateurs, éliminant ainsi les marges excessives des intermédiaires et des détaillants. L'objectif demeure la préservation du pouvoir d'achat et la prévention des dysfonctionnements du marché.

Le dispositif de surveillance et de lutte contre les pratiques commerciales illicites sera, lui aussi, renforcé. Des dizaines de brigades mixtes, regroupant les services du commerce, les services vétérinaires et ceux de l'hygiène, seront mobilisées pour vérifier la traçabilité et la qualité des produits frais, sanctionner sévèrement toute tentative de spéculation ou de stockage illicite et veiller au respect des prix plafonnés des produits subventionnés.

Des directives ont également été données par le premier responsable de la wilaya au directeur du commerce afin de contacter les opérateurs économiques locaux et nationaux pour assurer une participation active à l'approvisionnement du marché local en produits alimentaires de première nécessité, notamment ceux non disponibles ou non produits localement.

Le wali a, en outre, invité les directeurs de l'exécutif de wilaya, le directeur du commerce, les chefs de daïra, la Chambre de commerce et d'industrie, les associations de consommateurs, les services des APC ainsi que les chefs de daïra à renforcer la coordination intersectorielle et assurer un suivi permanent, régulier et rigoureux de l'approvisionnement du marché en amont. Le volet social et solidaire a également été au cœur de cette rencontre élargie. Le versement de l'allocation de solidarité d'un montant de 10 000 DA aux bénéficiaires est en phase finale. Les listes des familles nécessiteuses ont été mises à jour par les APC et la Direction de l'action sociale (DAS), afin que les bénéficiaires puissent percevoir cette aide au moins une semaine avant le début du mois de jeûne, facilitant ainsi leurs premiers achats.

L'ouverture d'une quarantaine de restaurants Errahma figure également parmi les mesures de solidarité, tout comme la distribution de kits alimentaires par les APC et les bienfaiteurs.

« Toutes les dispositions sont prises pour que le citoyen puisse passer le mois de Ramadhan dans la dignité et la quiétude », a déclaré M. Karbouche lors d'une intervention radiophonique. Le directeur de la poste et des télécommunications a, de son côté, été invité à assurer la disponibilité des liquidités au niveau des bureaux de poste et des distributeurs automatiques de billets.

Le wali a, par ailleurs, annoncé l'installation d'une cellule de suivi et de coordination, chargée de surveiller en temps réel l'évolution des stocks, l'approvisionnement du marché, les niveaux de distribution et les prix pratiqués, afin d'intervenir rapidement en cas de déséquilibre entre l'offre et la demande. **N. Bensalem**

AL-HOL ET AL-SHADDADI

Le spectre des évasions djihadistes ressurgit en Syrie

Des évasions ont eu lieu à al-Hol et al-Shaddadi lors du retrait des FDS, selon des témoignages recueillis par Middle East Eye. Le transfert chaotique du contrôle à Damas fait craindre une fuite massive de détenus de l'EI.



Les États-Unis évacuent en urgence des prisonniers vers l'Irak face à une situation jugée «extrêmement dangereuse». Un calme lourd et fragile s'est installé au camp d'al-Hol, dans la province syrienne de Hassaké, après plusieurs heures de chaos provoquées par le retrait soudain des Forces démocratiques syriennes (FDS). Selon de nombreux témoignages recueillis par Middle East Eye, le site, qui abrite des milliers de personnes soupçonnées de liens avec l'État islamique (EI), est resté brièvement sans surveillance, ouvrant la voie à des évasions. Des détenus ont profité des brèches dans les clôtures, tandis que des réseaux de contrebande facilitaient des sorties clandestines, avant l'arrivée des forces gouvernementales syriennes venues reprendre le contrôle. Résurgence de Daesh Officiellement, aucune fuite massive n'a été reconnue. Pourtant, à l'intérieur du camp, les récits convergent. Yahya, 18 ans, raconte avoir franchi les barrières avant de revenir, refusant d'abandonner sa famille. D'autres affirment que des voisins ont disparu. Le sentiment d'injustice est omniprésent parmi les résidents, souvent détenus sans explications claires. Certains, comme Oum Zeinab, reconnaissent des liens familiaux avec l'EI tout en niant toute appartenance au groupe. Des actes de sabotage, incendies et troubles ont été signalés, dans l'espoir de forcer un transfert hors du camp. La situation est tout aussi explosive à al-Shaddadi, autre centre de détention stratégique. Là, le passage de relais entre les FDS et l'armée syrienne s'est soldé par l'ouverture des cellules et la fuite de dizaines de détenus. Les autorités de Damas accusent les FDS d'avoir abandonné volontairement le site, permettant l'évasion d'environ 120 prisonniers, dont plusieurs étrangers. Les FDS démentent catégoriquement, évoquant des attaques extérieures et une perte de contrôle brutale. Des habitants parlent, eux, de groupes tribaux hostiles aux Kurdes ayant facilité l'assaut. Dans ce contexte instable, Washington a commencé à transférer les détenus jugés les plus dangereux vers l'Irak. Jusqu'à 7 000 prisonniers pourraient être concernés. Selon des sources militaires syriennes interrogées par Middle East Eye, les chiffres officiels minimisent la réalité : davantage de combattants seraient en fuite. La crainte d'une résurgence de l'EI, alimentée par l'effondrement du système de détention, hante désormais le nord-est syrien.

R. I.

ALLEMAGNE

Gerhard Schröder plaide pour un partenariat avec la Russie et ses énergies

L'ANCIEN chancelier allemand Gerhard Schröder a réaffirmé dans le Berliner Zeitung la nécessité de normaliser les relations avec Moscou. Il défend sa politique d'approvisionnement en gaz russe à bas prix et rejette l'idée d'une Russie «ennemi éternel», évoquant la «honte pour l'Allemagne» que constituent les attaques contre la Russie au XXe siècle. Alors que certains pays européens se militarisent en invoquant la soi-disant « menace russe », en Allemagne, la nécessité de normaliser les relations avec la Russie vient d'être soulignée. L'ancien chancelier allemand Gerhard Schröder, qui a occupé ce poste de 1998 à 2005, s'est prononcé en faveur de l'établissement d'un partenariat avec Moscou. Dans une interview accordée au journal allemand Berliner Zeitung, il a en particulier déclaré qu'il continuait de considérer comme juste la politique visant à approvisionner l'Allemagne en énergie bon marché provenant de Russie, qu'il avait promue pendant son mandat de chancelier. Il a noté que l'utilisation de technologies allemandes pour l'extraction et la livraison du gaz russe rendrait ce processus écologique. « Diffamer, c'est tout simplement absurde. Au contraire, nous avons besoin de ce genre de coopération avec la Russie », a ajouté l'ancien chancelier allemand. Gerhard Schröder s'est également opposé à l'image de la Russie en tant qu'« ennemi éternel ». « La Russie, ce n'est pas un pays barbare, mais un pays avec une grande culture et divers liens historiques avec l'Allemagne. Cela reste une «honte pour l'Allemagne» que ce pays ait subi des attaques brutales de soldats allemands pendant les deux guerres mondiales », a-t-il affirmé. Kiev doit payer pour avoir saboté les gazoducs Nord Stream, estime la présidente d'Alternative pour l'Allemagne Pendant ce temps, la présidente du groupe parlementaire Alternative pour l'Allemagne (AfD) Alice Weidel a publié une déclaration dans laquelle elle exige de l'Ukraine une compensation pour avoir saboté les gazoducs Nord Stream. Selon elle, Zelensky doit réparer les dommages causés. De plus, Alice Weidel a déclaré ouvertement que l'Ukraine n'était plus une « amie » de l'Allemagne. Cette déclaration fait suite à la conclusion de la Cour fédérale suprême allemande, dans le cadre de l'enquête sur le sabotage des gazoducs Nord Stream et Nord Stream 2, selon laquelle les explosions sur les pipelines ont très vraisemblablement été commises « à la demande d'un État étranger ». D'après le journal allemand Der Spiegel, il ressort clairement du document que la Cour fait référence à l'Ukraine. Des destructions sans précédent sur trois branches du Nord Stream et sur le Nord Stream 2, qui n'a jamais été mis en service, ont été constatées le 26 septembre 2022. Le parquet général russe a alors ouvert une enquête pour acte de terrorisme international.

R. I.

ARME AMÉRICAINE INÉDITE

Le Venezuela affirme avoir servi de laboratoire

LE VENEZUELA accuse les États-Unis d'avoir utilisé une arme encore jamais déployée dans un contexte militaire réel. Les autorités affirment que cette agression militaire a servi de test opérationnel, transformant le pays en laboratoire d'une technologie de guerre inédite. Le Venezuela aurait été utilisé comme terrain d'expérimentation pour une arme américaine d'un type inédit, selon le ministre vénézuélien de la Défense, Vladimir Padrino López, qui évoque une opération militaire sans précédent menée contre le pays le 3 janvier lors de l'enlèvement du président Nicolás Maduro, transformant le territoire national « en laboratoire à ciel ouvert ». Le ministre vénézuélien renvoie aux déclarations faites par Donald Trump lors du Forum économique mondial à Davos, où celui-ci a reconnu l'usage d'une arme jamais employée auparavant sur un champ de bataille par les États-Unis et dont aucun autre État ne disposerait. L'opération militaire menée par les États-Unis aurait fait 83 morts, dont au moins 47 membres des forces armées vénézuéliennes, 32 Cubains figurant parmi les victimes et plus de 112 blessés ayant également été pris en charge par les autorités. Le 3 janvier, les États-Unis ont mené une frappe de grande ampleur contre le Venezuela. Le président du pays, Nicolás Maduro, et son épouse Cilia Flores ont été enlevés puis transférés à New York. Donald Trump a déclaré qu'ils comparaîtraient devant la justice, les accusant d'être liés à ce qu'il a qualifié de « narcoterrorisme » et de représenter une menace, y compris pour les États-Unis. Lors de l'audience tenue à New York, le président vénézuélien et son épouse ont rejeté l'ensemble des accusations et ont affirmé leur innocence. De son côté, Moscou a fermement condamné l'enlèvement de Nicolás Maduro, qualifiant l'opération de violation flagrante de la souveraineté du Venezuela. Le représentant permanent de la Russie auprès des Nations unies, Vassili Nebenzia, a dénoncé un acte de « banditisme », estimant qu'il contribuait à pousser le monde vers « le chaos et l'absence de règles ».

R. I.

CHAMPIONNAT RÉGIONAL DE TIR DE LA POLICE

Clap de fin à Mascara

LA COMPÉTITION de tir au pistolet, organisée entre les différents services de police de l'Ouest du pays, s'est clôturée ce jeudi au Pôle sportif Chahid Jabbar Mohamed, dans la wilaya de Mascara. L'événement, marqué par une forte participation des agents de police et une organisation exemplaire, a mis en avant l'esprit sportif, la discipline et le professionnalisme des participants, tout en renforçant les liens et la coopération entre les différentes structures sécuritaires.

La cérémonie de clôture a réuni un large panel d'autorités, dont M. Aïssi Fouad, wali de de Mascara, ainsi que M. l'inspecteur régional par intérim de la police de l'Ouest – Oran, des responsables militaires et sécuritaires. Les participants, issus de plusieurs wilayas de l'Ouest, ont été chaleureusement félicités pour leur engagement, leur esprit de compétition et leur dévouement constant au service de la sécurité publique.

Durant l'événement, le premier responsable de l'exécutif a salué la qualité de l'organisation et le niveau élevé des participants, soulignant l'importance de telles compétitions pour renforcer la préparation physique et mentale des agents de police. Il a également insisté sur les valeurs fondamentales promues par le sport, telles que la discipline, la concentration et la responsabilité, qui constituent des piliers essentiels dans l'exercice des missions sécuritaires et dans le maintien de la cohésion au sein des équipes.

Selon le wali, ces initiatives sportives institutionnelles constituent un vecteur majeur pour améliorer les performances professionnelles et encourager un esprit de camaraderie, de fair-play et de solidarité entre les équipes, réaffirmant le soutien des autorités publiques à toutes les initiatives visant à promouvoir les ressources humaines et à renforcer le professionnalisme au sein des institutions.

À l'issue de la compétition, les lauréats ont été récompensés et les participants honorés lors d'une remise de prix organisée dans une ambiance chaleureuse et exemplaire. Cette cérémonie a reflété le souci constant des organisateurs de valoriser les efforts des agents et de promouvoir le sport comme outil de professionnalisme, de cohésion et d'épanouissement personnel au sein des services de sécurité.

La wilaya de Mascara, à travers l'accueil et la réussite de ce championnat régional, confirme son rôle de soutien aux manifestations sportives et institutionnelles majeures, et réaffirme son engagement à accompagner toutes les initiatives contribuant au rayonnement et au renforcement de l'image de la wilaya aux niveaux régional et national.

Brahim Mazi

COMMÉMORATION DE LA BATAILLE D'OUM N'SOUR À GUELMA

Quand l'ALN imposa sa force au colonisateur

Les habitants de la wilaya de Guelma commémorent la bataille d'Oum N'sour, qui fit rage le 24 janvier 1958 dans les montagnes de la Maouna. Cette dernière est considérée comme l'une des plus grandes batailles au cours desquelles les combattants de l'Armée de libération nationale (ALN) ont infligé de lourdes pertes à l'armée coloniale française, la contraignant à reconnaître la force et l'organisation de la glorieuse Révolution dans cette région.



Des documents historiques et des témoignages recueillis auprès de ceux qui vécurent cette bataille indiquent que les forces coloniales françaises, renforcées, dans cette région de l'est algérien, par un bataillon de parachutistes, placés sous le commandement du sinistre colonel Jean-Pierre, ont commencé à partir du 24 janvier 1958 à mener des opérations de ratissage intensives sur les monts de la Maouna, dans le sud de la wilaya, qui constituaient un bastion fort des Moudjahidine et une zone de passage des convois se rendant en Tunisie pour s'approvisionner en armes.

Selon des documents consultés par l'APS au Musée du Moudjahid de Guelma, cette bataille a opposé une compagnie de l'ALN forte de 94 Moudjahidine commandés par le Martyr Ali Zeghdoudi (tombé au champ d'honneur durant cet affrontement) à des colonnes de soldats français, soutenus par des avions de reconnaissance et des hélicoptères, ainsi que par le 1er régiment de parachutistes.

D'après ces sources, le plan concocté par les Moudjahidines de l'ALN lors de cette bataille, qui a commencé à l'aube de ce matin d'hiver, reposait sur l'organisation des groupes de combattants et leur positionnement entre les rochers du lieu-dit Oum N'sour, au sommet du Djebel Maouna, tout en laissant délibérément un passage ouvert pour les troupes coloniales françaises afin de les encercler et rendre, ainsi, inopérantes l'aviation et l'artillerie.

D'autres témoignages recueillis par l'association Culture, histoire et grandes batailles de la Révolution dans la wilaya de Guelma, attestent que le bilan de cette bataille s'est soldé par la mort de 44 Martyrs de l'ALN dont le chef de la compagnie, le Chahid Ali Zeghdoudi, dit Belkheir, en plus de 30 autres Moudjahidine de la Wilaya III historique, qui convoyaient des armes depuis la Tunisie.

Quant aux pertes de l'armée française, elles furent particulièrement lourdes, avec 500 militaires tués et 1.000 blessés, dont 500 parachutistes.

Mohamed Benamira, qui faisait partie des Fedayine dans la ville de Guelma, âgé aujourd'hui de 83 ans, a déclaré à l'APS « se souvenir parfaitement des détails de cette épopée historique ».

Alors adolescent d'une quinzaine d'année, il vivait avec sa famille à Mechta R'mel, au pied du mont de la Maouna, à moins de 7 km du lieu de la bataille dont il fut témoin, gardant encore dans les oreilles l'assourdissant fracas des armes.

Dans un ouvrage qu'il a rédigé sous le titre « Mémoires d'un écolier », Mohamed Benamira a rassemblé des témoignages personnels sur les différentes batailles qui se sont déroulées sur le mont de la Maouna, notamment la bataille d'Oum N'sour au cours de laquelle il avait assisté à un carrousel intense d'hélicoptères transportant les blessés et les morts de l'armée française, depuis le champ de bataille jusqu'à la ville de Guelma, le qualifiant de « véritable pont aérien ».

En souvenir de cette grande bataille, le nom de guerre du Martyr Ali Zeghdoudi, à savoir Belkheir, fut donné, après l'Indépendance, à l'une des communes de la wilaya de Guelma que l'administration coloniale avait affublée du nom de « Millesimo ».

R. R.

MÉDÉA

Le secteur des transports dans tous ses états

JOUANT un rôle important dans le développement économique en stimulant les échanges commerciaux entre les régions, le transport routier facilite le déplacement des personnes et contribue au processus de création d'emplois.

Dans le but d'évaluer la situation de ce secteur et la consistance du parc local, une réunion du conseil exécutif a été tenue, jeudi, sous la présidence du wali, Djillali Doumi, en présence du wali délégué de la circonscription administrative de Ksar El Boukhari, du SG de wilaya et des services concernés.

Le secteur dispose d'un réseau de gares routières et des aires de stationnement disséminées à travers le territoire de la wilaya, réseau auquel s'ajoute des aires de stationnement urbain permettant de faciliter les liaisons interurbaines et le transport intramuros, selon le directeur des transports.

Ainsi, est-il recensé 09 gares routières, 14 aires de stationnement aménagées, 36 aires de stationnement et 05 aires de stationnement urbain, un réseau qui assure les flux de véhicules de transport de voyageurs et les dessertes vers différentes directions.

Pas moins de 1418 véhicules de transport de voyageurs représentant l'équivalent de 42544 sièges assurent des dessertes à travers 177 lignes transport de voyageurs exploitées par 1048 opérateurs, selon la même source.

A ces moyens de transport, l'on recense un parc de transport universitaire constitué de 94 autobus dont 57 autobus affectés au transport urbain des étudiants alors que 37 autres autobus assurent le transport semi-urbain des étudiants, sachant que tous les autobus sont équipés d'un système de géolocalisation.

A cela s'ajoute une importante flotte de transport scolaire composée de 352 véhicules appartenant aux parcs communaux alors que 667 véhicules sont loués auprès d'opérateurs privés pour le transport au profit de pas moins de 55439 élèves.

Quant à l'activité des écoles de formation à la conduite, le secteur recense 178 auto-écoles réparties à travers 10 centres spécialisés, en plus de 12 agences de contrôle technique des véhicules et de 9 centres agréés par le ministère pour la délivrance du certificat de capacité professionnelle aux conducteurs de véhicules de transport de voyageurs et de marchandises.

Dans son intervention, le wali n'a pas manqué de saluer le sens de responsabilité dont ont fait preuve toutes les parties prenantes durant la grève des transporteurs. Il a insisté en même temps sur la nécessité d'observer une totale coordination entre toutes les parties pour une gestion efficace du secteur.

Le chef de l'exécutif a également insisté sur la nécessaire amélioration des services offerts au niveau des gares routières et sur la mise en œuvre d'opérations de modernisation des gares pour le confort des voyageurs.

Nabil.B

LONG-MÉTRAGE ALGÉRO-PALESTINIEN

“Chroniques des années de siège” en compétition officielle à Berlin

Le cinéma algérien s’invite sur l’une des scènes les plus prestigieuses du cinéma mondial. Le long-métrage « Chroniques des années de siège » sera présenté en première lors de la prochaine Berlinale, prévue du 12 au 22 février, en sélection officielle, dans la compétition Perspectives.



Cette sélection marque une reconnaissance internationale forte pour une œuvre algéro-palestinienne portée par une ambition artistique claire et un regard singulier. Le film est réalisé par le cinéaste palestinien Abdallah Alkhatib, produit par Taqiyeddine Issaad (Evidence Films) et Salah Issaad (Issaad Film Productions), en coproduction avec l’artiste et producteur Sofiane Zermani (Fianso). Le titre du film semble s’inspirer de l’œuvre de Mohamed Lakhdar Hamina, couronnée, en 1975, de la Palme d’Or à la 28ème édition du festival de Cannes.

Le récit plonge au cœur d’un camp de réfugiés palestiniens sous siège. Là où la vie bascule, où la pénurie enferme les corps et épuise les esprits, un groupe de femmes et d’hommes ordinaires se retrouve confronté à des choix difficiles. Dans cet espace réduit, la survie ne se joue pas seulement dans l’accès à la nourriture ou aux médicaments, mais aussi dans la capacité à rester humain, à tenir, à préserver des liens.

Le film adopte un regard choral en adoptant un plan collectif et intime où chaque personnage a sa propre identité. L’ouvre reste attentive aux gestes, aux silences, aux détails du quotidien et à ce qui résiste malgré l’attente et la contrainte. Un point de vue profondément palestinien, sans effet spectaculaire, mais avec une tension permanente qui est celle d’un monde encerclé.

L’histoire s’inspire du vécu personnel du réalisateur durant le siège du camp de Yarmouk, une expérience fondatrice qui irrigue l’écriture du film. Mais en dépassant un événement précis, le récit se libère de toute ancre strictement temporelle ou géographique pour faire résonner une douleur, une mémoire et une épreuve qui traversent les générations, de la Nakba jusqu’à aujourd’hui.

Cette production s’appuie sur une dynamique de création ouverte et rassemble des talents de plusieurs nationalités : palestinienne, jordanienne, syrienne et algérienne. Le casting inclut notamment Idir Benaïbouche et Ahmed Zitouni, figures connues du cinéma algérien, ainsi que Wassim Fédriche, jeune comédien de la nouvelle génération.

Le film a été tourné en partie à Batna, avec une équipe algérienne, et a bénéficié du soutien du ministère de la Culture dans le cadre de l’aide à la post-production. Une contribution qui confirme l’attention portée à des œuvres cinématographiques exigeantes, engagées et ouvertes sur le monde.

Avec cette première mondiale à Berlin, « Chroniques des années de siège » s’annonce comme un film de résistance, de mémoire et de dignité, porté par une coproduction qui place l’Algérie au cœur d’un cinéma qui parle au monde.

A. B.

GARDIENS DU PATRIMOINE ALGÉRIEN

L’énergie des jeunes pour la sauvegarde des biens culturels

LA CARAVANE nationale consacrée au rôle des jeunes dans la protection des sites classés au patrimoine mondial en Algérie s’est clôturée, ce jeudi 22 janvier à Alger, au Palais des expositions Safex,. La cérémonie s’est tenue en présence de la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, aux côtés du ministre de la Jeunesse chargé du Conseil supérieur de la jeunesse, et du ministre de l’Économie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises.

Lors des échanges avec les participants, la ministre de la Culture a insisté sur la nécessité de dépasser les simples initiatives symboliques. Pour elle, les idées portées par les jeunes doivent être accompagnées et transformées en projets concrets, durables et utiles, capables de renforcer la protection et la valorisation du patrimoine national. Elle a rappelé que ce patrimoine est un legs, un dépôt historique confié à la nouvelle génération, et que sa sauvegarde ne relève pas seulement des institutions, mais d’une mobilisation collective.

Dans cette stratégie, la jeunesse dispose d’une marge d’action importante. Elle peut redonner de la visibilité aux sites, attirer l’attention du public et rapprocher le patrimoine des citoyens en utilisant les outils de son époque. L’image, la vidéo, les contenus numériques et les plateformes sociales peuvent, en effet, devenir des moyens efficaces pour faire connaître des lieux parfois oubliés, pour sensibiliser et pour transmettre autrement, avec un langage simple et moderne.

La sauvegarde du patrimoine ne consiste pas uniquement à restaurer une pierre ou réparer une façade. C’est une démarche qui vise à protéger une histoire, à préserver un héritage et à affirmer une continuité. Dans cette mission, les jeunes ne doivent pas rester à la marge », a-t-elle dit en substance. Ils peuvent, et ils doivent, être une force de terrain, une énergie créative et un partenaire essentiel pour assurer la protection et la transmission du patrimoine algérien.

A. B.



3ÈME SALON NATIONAL DES ARTISTES PLASTICIENNES

La Maison de la Culture de Tlemcen ouvre ses ateliers aux jeunes créatrices

LA MAISON de la Culture Abdelkader Alloula de Tlemcen lance un nouveau rendez-vous artistique destiné à dynamiser la scène locale et à offrir un cadre concret d’apprentissage aux jeunes créatrices. L’initiative se tiendra du 7 au 10 février 2026, avec un programme axé sur la pratique, l’échange et le perfectionnement.

Selon les conditions annoncées, la participation est ouverte aux jeunes âgées de 18 à 35 ans, passionnées par les arts plastiques et désireux de renforcer leurs compétences sur le terrain. L’évènement prévoit notamment des ateliers de formation encadrés par des spécialistes, couvrant les arts visuels ainsi que la photographie, dans une approche tournée vers la technique et l’expression artistique.

Les organisateurs ont fixé la date limite d’inscription au 31 janvier 2026, à travers un formulaire en ligne. Les candidatures seront ensuite étudiées par une commission chargée de retenir les participantes.

Un point important concerne l’atelier de photographie : les participants devront se présenter avec leur matériel personnel, condition indispensable pour suivre les sessions et produire un travail effectif.

Enfin, les organisateurs indiquent que l’accueil des participantes se fera dès le 7 février, et que la prise en charge de l’hébergement des participantes venant de l’extérieur de la wilaya de Tlemcen, sera entièrement assuré par l’établissement.

A. B.

YOUCEF BELAÏLI, LE RETOUR

APRÈS de longues semaines d'incertitude et de silence, Youcef Belaïli a enfin donné des nouvelles rassurantes. Ce vendredi, l'international algérien a officiellement retrouvé le centre d'entraînement de l'Espérance de Tunis, marquant une étape importante dans son processus de retour après une grave blessure au genou. Victime d'une rupture des ligaments croisés au mois de novembre dernier lors du derby face au Club Africain, l'ailier algérien avait vu sa saison brutalement interrompue. Une blessure lourde, suivie d'une intervention chirurgicale réalisée au Qatar, qui avait plongé les supporters "sang et or" dans l'inquiétude, tant Belaïli incarnait alors l'un des piliers offensifs de l'équipe.
De retour à Tunis après sa phase de soins à l'étranger, le joueur de 33 ans a repris le chemin de l'entraînement, même si la prudence reste de mise. Avec l'accord du staff médical de l'Espérance, Belaïli a entamé un programme individualisé, essentiellement en salle, axé sur le renforcement musculaire et la récupération progressive. Aucun travail avec le groupe pour l'instant, mais sa présence sur le terrain, même en tenue civile, a été perçue comme un signal très positif. Selon plusieurs sources tunisiennes, le retour à la compétition officielle ne devrait pas intervenir avant la fin du mois de mars, voire début avril, le club souhaitant éviter toute rechute. Une gestion mesurée, à la hauteur de l'importance du joueur, dont le contrat avec l'EST court jusqu'à l'été prochain. Au-delà du club, ce retour progressif est également suivi de près en Algérie. Belaïli espère retrouver son meilleur niveau à temps pour redevenir une option crédible avec les Verts, notamment à l'approche des grandes échéances internationales. Si le chemin est encore long, la première pierre vient d'être posée. Et pour Youcef Belaïli, le plus dur semble désormais derrière lui.

3e JOURNÉE DU GROUPE C DE LA LIGUE DES CHAMPIONS DE LA CAF / LUPOPO – MC ALGER

Le MCA est dos au mur

Sous pression après deux journées sans victoire, le Mouloudia d'Alger à Lubumbashi avec l'obligation de ramener un résultat.



Face à Lupopo, le Doyen joue sa survie continentale et s'apprête à disputer un match d'impact, de discipline et de maîtrise émotionnelle. Battu lors de la première journée de la phase des poules par Al Hilal (2-1), puis tenu en échec à domicile par Sundowns (0-0), le MCA aborde ce déplacement au Congo dans une position délicate. Une nouvelle défaite réduirait considérablement les chances de qualification, tandis qu'un résultat positif permettrait de rester pleinement dans la course. Le contexte est lourd, mais le Mouloudia a souvent prouvé qu'il savait répondre présent lorsque la pression devient maximale. Dans ce genre de situation, le Doyen a toujours su élever son niveau de jeu. Acculé, contesté, il se transforme en équipe de combat, capable de hausser l'intensité et de jouer avec les tripes. À Lubumbashi, cette capacité à réagir violemment dans l'adversité sera l'un des leviers majeurs du plan mis en place par Rhulani Mokwena. Le staff technique a ciblé un axe de travail précis. Le MCA ne pressera pas de manière désordonnée, mais par phases bien identifiées. L'objectif est de gêner la première relance de Lupopo, de fermer les lignes de passe et de forcer l'adversaire à jouer long. Cette approche permet de récupérer le ballon plus haut et de se projeter rapidement dans le camp adverse. À l'extérieur, surtout sur le sol congolais, la bataille se gagne d'abord dans l'impact. Mokwena attend de ses joueurs qu'ils imposent leur densité athlétique, qu'ils remportent les duels et qu'ils contrôlent les seconds ballons.
Le milieu de terrain devra verrouiller l'axe et empêcher Lupopo de s'installer entre les lignes. Ce match se jouera autant dans les têtes que dans les jambes. Le MCA devra afficher une solidarité sans faille, accepter de souffrir collectivement et rester concentré jusqu'au bout. La gestion des temps faibles, la discipline défensive et la lucidité dans les moments clés seront déterminantes dans un stade acquis à la cause locale. L'analyse vidéo a mis en lumière des espaces exploitables sur les côtés. Les arrières latéraux de Lupopo laissent souvent des brèches dans leur dos, notamment en phase de transition. Le MCA compte s'appuyer sur la vitesse de ses ailiers et sur les projections coordonnées pour créer le danger, tout en conservant un bloc compact.
Mokwena n'improvise rien. Vainqueur de la Supercoupe, largement en tête du championnat avec douze points d'avance sur son dauphin et qualifié pour les quarts de finale de la Coupe d'Algérie, il est désormais attendu sur la scène continentale. Comme lors de la finale face à l'USMA et lors d'autres rendez-vous marquants, il prépare chaque rencontre avec minutie, jusqu'à trouver la faille qui fait basculer le match. À Lubumbashi, le Mouloudia n'a pas besoin de séduire. Il devra être solide, discipliné et tranchant.
Dans ce type de rendez-vous, un bloc compact, des transitions propres et une efficacité maximale suffisent parfois à transformer une soirée sous pression en hold-up parfaitement maîtrisé.

LIGUE 1 MOBILIS (16e JOURNÉE)

Les mal-classés se rebiffent

LA 16E JOURNÉE de la Ligue 1 Mobilis de football, a démarré ce vendredi, sous le signe de la rébellion des équipes de bas de tableau : l'ES Sétif, l'ASO Chlef, et l'ES Mostaganem, auteurs d'un précieux succès dans leur quête pour le maintien. Englué dans la profondeur du classement, ce trio a envoyé un message clair à leurs concurrents directs dans la course au maintien, en attendant la suite des rencontres de cette première journée de la phase retour, prévues samedi.
Au stade Mohamed-Bensaïd de Mostaganem, l'Espérance s'en est remise à son buteur attitré, Zoubir Motrani, auteur d'un but salvateur en fin de match (81e) face à l'Olympique Akbou. Même si l'ESM n'a toujours pas quitté la zone de relégation (15e, 12 pts), il n'en demeure pas mois que cette précieuse victoire devrait permettre aux joueurs de l'entraîneur tunisien Hatem Missaoui, d'amorcer leur mission de sauvetage avec sérénité. En revanche, l'Olympique Akbou continue de manger son pain noir, puisque les coéquipiers de Taoufik Addadi, alignent un cinquième match sans victoire, toutes compétitions confondues, qui met d'ores et déjà l'entraîneur, Lotfi Amrouche, dans une position inconfortable.
De son côté, l'ASO Chlef a quitté la zone de relégation, en battant avec autorité à la maison le Paradou AC (2-0), grâce à l'attaquant libérien Ledlum (28e) et Bekkouche en début de la seconde période (49e). Engagé par la direction, en remplacement de Fouad Bouali, dont le contrat a été résilié à l'amiable, Abdelhak Belaïd réussit ses débuts sur le banc chélifien, en attendant de confirmer lors des prochaines journées.Un succès qui permet à l'ASO de rejoindre son adversaire du jour avec 17 points chacun, tout en le reléguant à la position de troisième relégable, grâce à une différence de buts particulière favorable aux Chélifiens.
Le PAC fait du surplace et aligne un deuxième revers de rang, toutes compétitions confondues, après son élimination en 1/8e de finale de la Coupe d'Algérie, sur le terrain du CA Batna (Ligue 2) (3-3, aux TAB : 3-1). Du côté des hauts-plateaux, et sous un froid glacial, l'ESS a sorti la tête de l'eau en surclassant l'USM Khenchela (4-1), dans son antre du 8-mai 1945. Les festival offensif a été entamé dès la 2e minute grâce au capitaine Djahnit, avant que Hamidi (8e), Zerrouki (40e), et Toual (62e), ne donnent plus d'ampleur à la victoire de l'ESS. Les Khenchelis ont terminé la partie en infériorité numérique après l'expulsion du gardien Oussama Litim (58e). L'USMK a réduit le score grâce à Bakir (50e). Une victoire qui permet aux Sétifiens de stopper l'hémorragie, eux qui restaient sur une élimination en «Dame Coupe», et trois matchs de rang sans succès en championnat.
A l'issue de ce cette victoire, l'ESS grimpe à la 12e place avec 19 points, à deux longueurs du troisième relégable, alors que les «Siskaoua», dont il s'agit de la deuxième défaite de suite, restent scotchés à la 9e position avec 21 points. Deux matchs sont reportés à une date ultérieure : USM Alger - JS Kabylie et CR Belouizdad - MC Alger, en raison de l'engagement de ce quatuor en phase de groupes de la Ligue des champions et de la Coupe de la Confédération.

CAN - ENCORE UNE POLÉMIQUE AUTOUR DE LA FINALE MAROC - SÉNÉGAL –

«Trois de nos joueurs ont été empoisonnés»

Après l'affaire des serviettes, les suspicions autour de l'arbitrage, la colère des Sénégalais ou la panenka de Brahim Diaz, une autre affaire autour de la finale de la CAN resurgit ce samedi.



Malades, Krépin Diatta, Ousseynou Niang et Pape Matar Sarr ont dû déclarer forfait avant la rencontre et Ismail Jakobs, le défenseur du Sénégal, soupçonne, aujourd'hui, un empoissonnement. Six jours après, la finale de la CAN alimente toujours les débats. La victoire du Sénégal n'a pas apaisé les esprits et après le scandale des serviettes, les soupçons autour de l'arbitrage, les reproches adressés à Brahim Diaz pour sa panenka ou l'enquête ouverte par la CAF autour du comportement des Sénégalais à la fin du temps réglementaire, un autre dossier resurgit ce samedi avec l'interview d'Ismail Jakobs par le média allemand Sportdigital. L'ancien défenseur de l'AS Monaco est revenu sur le forfait de dernière minute de Krépin Diatta, Ousseynou Niang et Pape Matar Sarr pour la finale.

«Beaucoup de choses se sont passées avant le match. Vous allez le découvrir», avait-il lâché, sibyllin, après la finale devant les journalistes. Six jours plus tard, il est entré dans les détails : «Je soupçonne personnellement que trois de nos joueurs ont été empoisonnés, et il ne s'agissait pas d'une simple intoxication alimentaire avec vomissements ou autre, a-t-il lâché. Ces trois joueurs se sont réellement effondrés.» «C'était vraiment terrifiant», a poursuivi le défenseur de Galatasaray. Selon lui, Krépin Diatta a été le premier à s'effondrer dans les vestiaires «puis le deuxième, Ousseynou Niang, s'est effondré pendant l'échauffement.» Pape Matar Sarr, lui, a quitté ses partenaires à la pause. «Je ne veux blâmer personne, mais ce n'était certainement pas une coïncidence.» Des accusations lourdes qui alimentent le climat pesant et les soupçons autour de cette finale. La FIFA et la CAF ont lancé des enquêtes et elles devront faire la lumière complète sur une journée qui a largement abîmé cette CAN marocaine.

KRÉPIN DIATTA REVIENT SUR SES «QUATRE MALAISES» AVANT LA FINALE : «C'ÉTAIT TRÈS BIZARRE...»

Dans un entretien accordé à L'Observateur, le Sénégalais Krépin Diatta, absent de dernière minute lors de la finale de la Coupe d'Afrique des Nations remportée par sa sélection face au Maroc le dimanche 18 janvier (1-0 a.p), est revenu sur cette drôle de journée où il a notamment fait quatre malaises. «J'avais mal partout, à la tête, beaucoup de choses», a-t-il notamment révélé.

C'est un forfait qui avait fait grandement parler. Annoncé comme titulaire pour la finale de la CAN entre le Sénégal et le Maroc (1-0 a.p), Krépin Diatta avait finalement été contraint de laisser sa place à la tourne dernière car malade. Le latéral de l'AS Monaco avait notamment fait un malaise à l'échauffement, avant d'être accompagné hors du terrain par ses coéquipiers. «Je pense que beaucoup de choses sortiront après… Mais vous allez le découvrir. Il est arrivé beaucoup de choses à Krépin, Ousseynou et Pape Matar Sarr à la mi-temps», avait pesté Ismail Jakobs en marge de la rencontre. Silencieux jusqu'ici concernant cet épisode Diatta est finalement sorti du silence dans un entretien accordé à L'Observateur.

«Le matin du match, je ne me sentais pas très bien, mais je me disais que c'était normal, que ça allait passer, y explique-t-il. Le problème a vraiment commencé au moment où nous partions au stade. J'avais mal partout, à la tête, beaucoup de choses. C'était très bizarre.» Après avoir fait pas moins de quatre malaises, Diatta a finalement été pris en charge. «J'ai passé plusieurs examens, mais ils n'ont rien détecté», a-t-il affirmé. Son entraîneur à l'ASM s'était lui aussi voulu rassurant. «J'ai eu des nouvelles plutôt rassurantes. Il était en observation hier soir, et son état est stable. On ne sait pas exactement de quelle nature est sa maladie. mais au bout d'un moment, on a eu des nouvelles rassurantes. J'espère l'avoir rapidement», confiait Sébastien Pocognoli lundi.

Noureddine Bouachera répond aux accusations marocaines

CIBLE MAROCAINE par excellence, l'accusant d'avoir incité le sélectionneur sénégalais Pape Thiaw à se retirer à la suite des événements ayant entouré la finale de la CAN 2025 entre le Sénégal et le Maroc (1-0), le technicien algérien Noureddine Bouachera, qui a exerce actuellement en Arabie saoudite, a tenu à apporter un démenti clair et sans équivoque. Dans une déclaration catégorique, reprise par plusieurs médias, l'ancien assistant d'Aliou Cissé a d'abord rétabli les faits quant à sa situation actuelle : « Je me trouve actuellement à Djeddah avec la sélection saoudienne des moins de 23 ans engagée en Coupe d'Asie », a-t-il affirmé, balayant ainsi toute présence ou implication supposée dans le dossier sénégalais. Bouachera a ensuite rappelé que son aventure avec les Lions de la Teranga avait pris fin en 2023, en même temps que celle de l'ancien sélectionneur Aliou Cissé : « Ma mission avec la sélection sénégalaise s'est achevée en 2023 et je n'entretiens plus aucun lien avec elle », a-t-il insisté. Malgré ces précisions, son nom a été injustement associé à une polémique née dans un climat de forte tension post-finale. Une mise en cause que beaucoup observent comme un amalgame infondé, nourri davantage par des considérations extra-sportives que par des éléments factuels. Le technicien algérien est désigné du doigt plus pour ses origines algériennes que pour un quelconque rôle qu'il aurait joué lors de cette finale. C'est dire que pour créer une polémique, tout est bon, y compris l'imposture et la diffamation.

CAMEROUN : MARC BRYS A REÇU LA PRIME CAN 2025 DE DAVID PAGOU !

ÉCARTÉ du poste de sélectionneur des Lions Indomptables à la veille de la CAN 2025, Marc Brys n'a pourtant jamais cessé d'être rémunéré. Alors que son remplacement par David Pagou avait été acté par la Fecafoot, le technicien belge est resté, juridiquement, le sélectionneur du Cameroun… Quelques jours après le remplacement de Brys par Pagou avant la CAN, le président de la Fédération camerounaise de football (Fecafoot), Samuel Eto'o, avait assuré n'avoir « licencié personne » mais simplement « nommé son sélectionneur », une manière de rappeler que Brys lui avait été imposé et qu'il ne l'avait jamais reconnu. Recruté en avril 2024 par le ministère des Sports – et non par la Fecafoot – Brys avait signé un contrat de deux ans et demi avec l'État camerounais. Or, selon un cadre du ministère interrogé par le média Sport News Africa, « l'État n'a jamais officiellement rompu le contrat de M. Brys ». En l'absence de notification formelle de licenciement, le lien contractuel est donc resté intact malgré son éviction sportive. Cette continuité juridique a eu des conséquences financières très concrètes. Selon une source proche du dossier, Marc Brys a perçu sa prime liée à la CAN 2025, estimée à un peu plus de 20 millions de francs CFA (environ 30 500 euros). Une somme correspondant aux performances des Lions Indomptables dans la compétition, notamment la qualification pour les quarts de finale. En outre, Brys continuerait à percevoir son salaire. Les montants évoqués varient selon les sources, entre 44 000 et 60 000 euros par mois, incluant son assistant et son analyste vidéo. Mais sur le principe, le constat est le même : les paiements se poursuivent.

« Qu'on l'apprécie ou non, l'administration ne peut pas suspendre unilatéralement un contrat sans base légale », explique un fonctionnaire du ministère des Sports sous couvert d'anonymat à Sport News Africa. Une position cohérente avec les déclarations répétées de Marc Brys lui-même, qui affirme n'avoir jamais reçu de courrier officiel actant la fin de sa mission et se considère toujours comme le sélectionneur du Cameroun. Un nouvel épisode ubuesque du feuilleton… En parallèle, la situation du staff conduit par David Pagou tranche radicalement. Nommé par la Fecafoot à la veille de la CAN 2025, l'entraîneur camerounais, qui a réussi des débuts prometteurs avec les Lions Indomptables aurait donc dirigé l'équipe durant la compétition… sans contrat et sans rémunération à ce jour.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE TLEMCEN – DAIRA DE OULED MIMOUN – COMMUNE DE OULED MIMOUN

N° 03 / 2026

AVIS DE CONSULTATION

Le président de l'assemblé populaire communal par intérim de la commune d'Ouled-Mimoun, Daira d'Ouled-Mimoun, Wilaya de Tlemcen dont le siège est situé au Boulevard de la République, portant le numéro d'immatriculation fiscale 0 984 1313 91158 18, lance un Avis de consultation, pour la réalisation du projet suivant :

Réalisation du chauffage central du nouveau siège de la commune

Les entreprises qualifiées en **Bâtiment catégorie 02 ou plus (activité principale bâtiment code chauffage 311-3522)** et intéressées par le présent avis peuvent retirer les caniers des charges y afférent auprès du service de la commune d'Ouled Mimoun, pendant les jours ouvrables contre le paiement du montant de **3 000,00 DA** à Monsieur le trésorier des Communes d' Ouled-Mimoun.

Les offres devront parvenir auprès du service des Marchés de la commune d'Ouled-Mimoun dans un délai de **huit «08 »** jours à compter de la première parution de cet avis à travers les journaux nationaux par le biais de l'ANEP sous enveloppe principale anonyme portant la mention

« Soumission à ne pas ouvrir que par la Commission d'ouverture des plis et d'Evaluation des offres »
Avis de consultation N° 03 - 2026 ,objet:

Réalisation du chauffage central du nouveau siège de la commune

cette enveloppe principale contiendra trois autres enveloppes cachetées indiquant la dénomination de l'entreprise , la première contenant les pièces relatives au « Dossier de candidature » la deuxième contenant les pièces relatives à « L'Offre Technique « et la troisième contenant les pièces relatives à « L'Offre Financière »

1-DOSSIER DE CANDIDATURE

- ✓ Une Déclaration De Candidature, remplie signé cachetée et datée.
- ✓ Une Déclaration De Probité remplie signé et cachetée et datée.
- ✓ Photocopie du Statut de l'entreprise ou la société éventuellement (dans le cas d'une personne morale), (photocopie).
- ✓ Photocopie des documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
- ✓ Photocopie du numéro d'identité fiscale NIF.
- ✓ Tout Document permettant d'Evaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou le cas échéant des sous-traitants :

a) Capacités Professionnelles : Photocopie du Certificat de qualification et classification professionnelle dans le domaine de bâtiment (Activité Principale bâtiment catégorie 02 ou plus, code chauffage 331-3522).

b) Capacités Financières : Les bilans financiers de l'entreprise des 03 dernières années 2022,2023 et 2024 (photocopie) visés par les services des imports , Références Bancaires.

c) Capacités Techniques :

- ✓ Photocopie des moyens humains appuyés par CV, diplômes et CNAS et CACOBAT,
- ✓ PV de Constat du matériels destinés à l'exécution du projet avec justifications (la propriété du matériel sera justifiée par des documents officiels (carte grise, et assurances en validité), Pour les soumissionnaires qui présentent un matériel par' location ou achat par adjudication doivent joindre les cartes grises avec assurances justifié par un Acte Notarié.
- ✓ Les références professionnelles des trois dernières années fournies et signées et cachetées par les maîtres de l'ouvrage antérieurs pour des travaux similaires, (photocopie).
- ✓ Un P.V de visite de site visé par le soumissionnaire et le Maitre d'Ouvrage.

2-OFFRE TECHNIQUE .

- ✓ Une déclaration à souscrire dument remplie signée, cachetée et datée.
- ✓ Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif planning des travaux et tout autre document exigé en application des dispositions de l'article 78 du décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de services publics à savoir :
- ✓ Le cahier des charges remplie, signé, cacheté, portant à la dernière page, la mention manuscrite« lu et accepté».

3-OFFRE FINANCIERE,

- ✓ La Lettre De Soumission ; remplie, signée et cachetée et datée .
- ✓ Le Bordereau Des Prix Unitaires (BPU), remplie signé et cacheté.
- ✓ Le Détail Quantitatif Et Estimatif (DQE) remplie signé et cacheté.
- ✓ La Décomposition Du Prix Global Et Forfaitaire (DPGF) signé et cacheté.

La durée de préparation des offres : 08 jours à compter de la première parution de cet Avis dans l'un des quotidiens nationaux également sur le BOMOP.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour une durée égale à la durée de préparation des offres augmentée de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de dépôt des offres.

Cet avis tient lieu de convocation des soumissionnaires pour prendre part à la réunion d'ouverture des plis à 13 H 30 mn, au siège de l'A.P.C d' Ouled Mimoun, qui se tiendra le jour ouvrable à la date limite de dépôt des offres à 13 H 00,

Le Jeune Indépendant du 25/01/2026 / ANEP 2631001025

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE SAIDA

ETABLISSEMENT PUBLIC HOSPITALIER

AHMED MEDEGHRI –SAIDA-

N.I.F : 408016000020033001OO

PREMIERE MISE EN DEMEURE

Le service contractant : établissement public hospitalier AHMED MEDEGHRI - SAIDA-

Le cocontractant : SARL ELECTRA SILA, ROUTE N° 05UNIVERSITE ALI LOUNICI LOCAL N°01 EL AFFROUN BLIDA

Marché N° : 02/2024 : fourniture des consommables et produits pharmaceutiques

LOT 02 : consommables de laboratoire

- Vu la loi N° 23-12 du 05 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics ;
- Vu le décret présidentiel N° 15-247 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public ;
- Vu l'arrêté du 28 mars 2011 fixant les mentions à porter dans la mise en demeure et les délais de sa publication ;
- Vu le marché N° : 02/2024 visé par les services du contrôleur budgétaire de la wilaya de Saïda sous le numéro : 05/2024 a la date du : 02 juillet 2024 ;
- Montant du marché minimum : 5.961.562,85 DA ;
- Montant du marché maximum : 17. 408. 973,00 DA
- Vu le dépassement du délai d'exécution contractuelle d'un (01) jour ;

Le cocontractant SARL ELECTRA SILA titulaire de la dite marché susvisé est mis en demeure à compter de la première date d'affichage de présente mise en demeure de procéder à exécuter les obligations contractuelle du marché 02/2024 susvisé.

Passé le délai reglementaire, les mesures coercitives prévues par la réglementation en vigueur vous seront appliquées

Le Jeune Indépendant du 25/01/2026 / ANEP 2631001087

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA D'EL BAYADH
DAIRA DE BOUALEM
COMMUNE DE STITTEN
NUMERO D'INSCRIPTION FISCAL :098432035060046

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES
N° 02/2026 DU.....

Un avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales est lancer :

Réalisation d'un puits d'eau potable au village Oued El Hadjel

Les entreprises qualifiées dans le secteur Hydraulique activité principale de catégorie quatre **(04) et plus (en cours De validité),** l'intéressé par cette appel, peuvent retirer le Cahier de charge personnellement ou par son représentant dument signé, Auprès de la Commune de Stitten (Bureau de marché), dés la première publication de l'Avis d'Appel d'offre dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public(BOMOP) ou la presse ou le presse électronique contre paiement d'une somme de huit mille (8.000.00DA).

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière. Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparés et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offre ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique », et « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autres enveloppe anonyme, comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres – Appel d'offren°02/2026 l'objet de l'appel d'offres ».

4- Le dossier de candidature contient :

Une déclaration de candidature, une déclaration de probité, les statuts pour les sociétés (copie) ; attestation des comptes sociaux ; les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise (copie) : tout documents permettant d'évaluer les capacités des candidats ; des soumissionnaires ou, le cas échéant, des sous traitants :

d) **Capacités professionnelles** (copie) : **certificat de qualification et classification en cours de validité de catégorie minimale Quatre (04) activité principale Hydraulique**
e) **Capacités financières** (copie) : moyens financières justifiés par les bilans des 03 dernières années et les références bancaires.
f) **Capacités techniques** (copie) : la liste des moyens humains qui seront chargé de l'exécution des travaux dument justifiés par la déclaration annuelle des salariés ou CASNOS pour le gérant.

- La liste matérielle dument justifier (carte grise ou carte mise en circulation ou factures et assurances) références professionnelles (attestation de bonne exécution des travaux similaires portant numéro, la date et le montant des travaux réalisés) délivrés par les différents maitre d'ouvrage.
- (NIF- C20 – NIS)

5- L'offre technique contient :

Une déclaration à souscrire dument rempli et signé ; un mémoire technique justificatif ; Planning provisionnel des travaux signé avec délai de réalisation ; attestation de visite des lieux, le cahier des charges à la derniers page **la mention manuscrite « lu et accepter »**

6- L'offre financière contient :

La lettre de soumission dument remplie et signé ; le bordereau des prix unitaires(BPU) dument remplie **et** signé (les prix unitaires doit être clair et lisible et ne contient pas des surcharges ou ratures) ; le devis quantitatif et estimatif (DQE) dument remplie et signé ;(les chiffres doivent être claire et lisible et ne contient pas des surcharges ou ratures) ; la décomposition du prix global et forfaitaire (DPGF).

- La durée de préparation des offres est fixée à Quinze (15) jours a compter de la première Parution de l'Avis d'appel d'offre dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP ou la presse électronique.
- La date de l'heure limitée de dépôt des offres est fixée avant **10:00H** du dernier jour de la durée de préparation des offres.

La date de l'heure d'ouverture des plis des offres technique et financière correspondent au dernier jour de la durée de préparation des offres à **10:00H**. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires ou leurs représentants intéressés par cet appel d'offre peuvent assister à la séance de l'ouverture des Plis.

- L'enveloppe (Extérieur) indiquant la référence et l'objet de l'avis d'appel offre Anonyme comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres – Appel d'offre n° 02/2026 l'objet de l'appel d'offre » elle sera adressé A Monsieur le Président d'APC de la commune de Stitten Wilaya d'El bayadh.
- Les candidats resteront engagés par leur offre pendant Quatre Vingt Dix(90) jours à compter de la date d'ouverture des plis

Remarque : le cahier des charges doit retiré par le candidat ou le soumissionnaire**ou leurs présentants** désignés à cet effet (apporter la carte d'identité + cachet) conformément à l'article n°08 de la loi n° **04-08- du 18/08/2004**

Le Jeune Indépendant du 25/01/2026 / ANEP 2631000778

République Algérienne Démocratique & Populaire

Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et la ville et de l'aménagement de territoire
Office de Promotion et de Gestion Immobilière De la wilaya DE NAAMA

وزارة السكن و العمران و المدينة الجهوية الصرائية
ديوان الترقية و التسيير العقاري
لولاية النعامة

يف الجبائي 0999 45 08 220 95 85

N/14/2026

Appel d'offres National ouvert
Avec des exigences de capacités minimales N°01/2026

L'office de promotion et de gestion immobilière de la Wilaya de Naâma dont le siège social est à la commune de Naâma wilaya de Naâma lance un Appel d'offres national ouvert Avec des exigences de capacité minimales relative à la **Réalisation+ VRD des 30 logements LPA –DGSN- type F3 (15 LOGTS) et F4 (15 LOGTS) + 18 commerces et 02 services à Nâama programme 2022 répartis comme suit :**

- **LOT N°01 : réalisation des 15+09 C+01 S/30 logements type F3 (08 LOGTS) et F4 (07 LOGTS) + réseau d'Assainissement et d'AEP.**
- **LOT N°02 : réalisation des 15+09 C+01 S/30 logements type F3 (07 LOGTS) et F4 (08 LOGTS) + Aménagement extérieur et l'Eclairage publics.**

Les entreprises possédant un certificat de ***qualification et de classification professionnelle de catégorie (02) deux et plus en cours de validité activité principale en bâtiment*** peuvent retirer le cahier des charges auprès de la direction générale de l'office de promotion et de gestion immobilière de Naâma Adresse commune de Naâma wilaya de Naâma ,contre paiement d'une somme de 5000.00 D.A non remboursable.

Suivant l'article 67 du décret Présidentiel n° 15/247 la 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et délégation de service public, Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière, Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière », Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention.

A Monsieur le Directeur General de l'OPGI NAAMA
Soumission à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres
«Appel d'offres National ouvert avec des exigences de capacités minimales N°01/2026 »
Réalisation+ VRD des 30 logements LPA –DGSN- type F3 (15 LOGTS) et F4 (15 LOGTS) + 18 commerces et 02 services à Nâama programme 2022

1-Le dossier de candidature contient :

1/ Une déclaration de candidature (remplie, datée, cachetée et signée) : Le soumissionnaire atteste qu'il n'est pas exclu ou interdit de participer aux marchés publics conformément aux dispositions des articles 75 et89 du présent décret Présidentiel n° 15/247 la 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et délégation de service public.

- N'est pas en redressement judiciaire et que son casier judiciaire datant de moins de trois (3) mois porte la Mention « **néant** ». Dans le cas contraire, il doit joindre le jugement et le casier judiciaire.
- **La casier judiciaire** concerne le soumissionnaire lorsqu'il s'agit une personne physique, et du gérant ou du directeur général de l'entreprise lorsqu'il s'agit une société .
- Est en règle avec ses obligations fiscales (**Extrait de rôle**) et parafiscales (**CNAS, CASNOS, CACOBATH**).
- Est inscrit au registre de commerce ou en relation avec l'objet du marché.
- Effectué le dépôt légal des comptes sociaux pour (**SPA-EURL-SARL-SNC-SCS**).
- Détient un numéro d'identification fiscale (**NIF**).

2/ Une déclaration de probité : remplie, datée, cachetée et signée.

3/ Tout document permettant dévaluer les capacités des soumissionnaires :

- Capacités professionnelles : -certificat de ***Qualification et de classification en cours de validité.***

2- L'offre technique contient :

- Le cahier des charges (paraphé) sans les pièces figurants dans l'offre financière et portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».
- Déclaration à souscrire remplie, datée, cachetée et signée.
- planning d'avancement des travaux (Pièce contractuel)
- mémoire technique justificatif rempli, datée, cachetée et signée.

3. L'offre financière contient :

- La lettre de soumission remplie, datée, cachetée et signée.
- Le bordereau des prix unitaires (**BPU**).
- Le détail quantitatif et estimatif (**DQE**).
- La durée de préparation des offres est de ***vingt un*** (21) jours à compter de la date de la première parution l'un des quotidiens nationaux ou le BOMOP.

-Le jour et l'heure limite de dépôt des offres correspondant au dernier jour de la durée de préparation des offres à 12h00auprès de la direction générale de l'OPGI sis à l'ancienne cité administratif commune de NAAMA-wilaya de NAAMA.

Si la date de dépôt et d'ouverture des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de week-end celle –ci est reportée au jour ouvrable suivant aux mêmes horaires.

-La durée de validité des offres est de 03 mois + La durée de préparation des offres est de vingt un (21) jours+ un mois supplémentaires à compter de la date de dépôt des offres.

-L'ouverture des plis est prévue le dernier jour de dépôt des offres à 14 heures, sont invités à y assister à la direction générale de L' OPGI dont le siège près de la commune de Naâma wilaya de Naâma.

Le Jeune Indépendant du 25/01/2026 / ANEP 2631001085

République Algérienne Démocratique et Populaire

Wilaa de B.B.Arerridj
Daira de Monssoura
Commune de Ben Daoud

NIS: 41700200003407401005

Avis d'attribution provisoire

Conformément aux dispositions Des l'article 51-52-53-54-55-56 de la loi 23-12 correspondant. 05/08/2023 fixant les règle générales relatives aux marche public et l'article 65-69-71-73-80-82 Du Décret présidentiel N°15/247du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public;

Le Président de l'Assemblée Populaire Informe L'ensemble Les operateurs qui ont Soumissionné a l'appel d'offres ouvert en tenant compte des exigences minimales de capacité, pour l'opération de: **Transport Scolaire Pour L'année 2026**

Que Après jugement des plis en date du 04/01/2026 a déclarée l'attribution provisoire Du projet comme suit.

N0	Désignation de lot	Entrepreneur accepté	NIF	PRIX D'OFFRE EN TTC		Paramètres de choix
				Montant Min en TTC	Montant Max en TTC	
01	Ligne Soumia – Boukermane – Lycée Ziri Mbareka Hanana	Nabil Belouaar Transport de personnes	198934060038719	483.000.00	1.173.000.00	Vue unique
02	Ligne Soumia – Centre Ain Noug – Lycée Ziri Mbareka Hanana	Meftah Belouaar Transport de personnes	177340500077512703400	483.000.00	1.173.000.00	Vue unique
03	Ligne El Kharames – El Far3 El Baladi – Lycée Ziri Mbareka Hanana	Mohammed Belouaar Transport de personnes	197534050077033	483.000.00	1.173.000.00	Vue unique
04	Ligne Soumia – Cherarda – Lycée Ziri Mbareka Hanana			483.000.00	1.173.000.00	Vue unique
05	Ligne Ouled Zaid – Cherarda – Collège Mohamed Ben Ziane, Ain Noug	/	/	/	/	inutilité
06	Ligne Ouled Zaid – El Harrach – Lycée Ziri Mbareka Hanana	Zouhir Gahrir Transport de personnes	19634040004918200000	399.000.00	969.000.00	Vue unique
07	Ligne Ouled Zaid – El Harrach – Collège Mohamed Bounegab Hanana			399.000.00	969.000.00	Vue unique
08	Ligne Lebachich – Salama – Lycée Ziri Mbareka Hanana	Kamel lebachich Transport de personnes	179340600554447	413.000.00	1.003.000.00	Vue unique
09	Ligne Famille Beljerou – Lycée Ahmed Belifa Ben Daoud, Soug	Beldjarw abdelkader Transport de personnes	180340500613111	259.000.00	629.000.00	Vue unique
10	Ligne Lebachich – Ouled Achbil –collège des Frères Beljerou ben Daoud Soug	Malek dachahch Transport de personnes	183340500744161	224.000.00	544.000.00	Vue unique
11	Ligne de Labachich – Ouled Achbil – Lycée Ahmed Belaifa Ben Daoud soug	Larbi Charef Transport de personnes	1753406002933050	224.000.00	544.000.00	Vue unique
12	Ligne de Rawashid – El Mourabitine – Collège des Frères Beljrou	Tahar ksouri Transport de personnes	16634340008243103400	210.000.00	510.000.00	Vue unique
13	Ligne d'Ouled Ben Aicha – Lycée Ahmed Belaifa Ben Daoud Soug	Nabil dhouib Transport de personnes	18834060002240303400	224.000.00	544.000.00	Vue unique
14	Ligne d'El Mahamid – Erraha – Lycée Ahmed Belifa Ben Daoud Soug	Malek khili Transport de personnes	187340600058482	224.000.00	544.000.00	Vue unique
15	Ligne de Laaraf – Ouled Ben Aicha – Lycée Ahmed Belifa Ben Daoud Soug	Idir hadfi Transport de personnes	199410370039526	413.000.00	1.003.000.00	Vue unique
16	Ligne d'Er-eteba – El Oubi Family – École primaire Abdelhamid Ben Badis	Smail Bouzenzen Transport de personnes	170340500120188	294.000.00	714.000.00	Vue unique
17	Ligne de Marrouche – El Kassabia – Lycée Ziri Mbareka Hanana	aissa Krai Transport de personnes	797134050006138	420.000.00	1.020.000.00	Vue unique
18	Ligne d'Ouled Chia – Laakak – École Saada El Bachir Aqar	Abdelaziz Ouznadji Transport de personnes	19234060017217803400	294.000.00	714.000.00	Vue unique
19	Ligne d'El Hammam – Aqar – École Saada El Bachir Aqar	ahmed Ouaznadji Transport de personnes	798034060086022	245.000.00	595.000.00	Vue unique

Les soumissionnaires intéressées, peuvent se rapprocher du service concerné pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres dans un délai de 03 jours à compter de la parution de cet avis d'attribution,

Tout soumissionnaire constatant ce choix peut introduire un recours dans les dix (10) jours qui suivent la date de publication de cet avis dans les Journaux Nationaux "comité des marchés de la commune de Ben Daoud "; Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recours est prorogée au jour ouvrable suivant.

Président de l'APC

Le Jeune Indépendant du 25/01/2026 / ANEP 2616002222

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE DJELFA
DAIRA DE DAR CHIOUKH
COMMUNE DE SIDI BAIZID
N° FISCAL :17120101050

AVIS DE CORRECTION D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux disposition de l'article N°65 du décret présidentiel N° 15-247 Du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

.Le président de l'Assemblée populaire communale de la commune de Sidi Baizid informe du lancement d'un Attribution provisoire de :

**Location d'autobus pour le transport scolaire L'année 2026 –*

*Le président de l'APC de Sidi Baizid annonce la correction de l'attribution provisoire parue dans les quotidiens nationaux, en langue arabe le quotidien el_**sawte el_akhar** parue le 11-01-2025 et en langue française le quotidien le **jeune indépendant** parue le 23-11-2025.et parue ainsi dans le journal électronique **Inter News** en langue arabe et **Cherchel News** en langue française concernant Appel d'offres national ouvert pour un marché de commandes peut être renouvelable avec Exigences de compétences minimales n°:08/2025 de l'opération suivante : **Location de bus pour le transport scolaire 2026***

N°	INTITULE D'OPERATION	TRANSPORTEUR N° D'INDENTIFICATIO FISCAL	Montant corrigé DA/TTC	Délai	Critère de choix
1	*Lot N°01(Sidi baizid- dar chioukh-Distance 29 km – Nombre autobus 02 - Nombre des élèves 60)*	BEN LAIB AHMED (179170101072137)	3.003.000.00	165 jour	Offre unique
2	*Lot N°02(Sed oum droua- dar chioukh-Distance 30 km – Nombre autobus 02- Nombre des élèves 60)*	BELKHEIRI ELHAOUASSE (193172500663194)	3.135.000.00	165 jour	Offre unique
3	*Lot N°03(Gendouza- dar chioukh-Distance 18 km – Nombre autobus 03 - Nombre des élèves 90)* *Lot N°07(Dait laded- dar chioukh-Distance 12 km – Nombre autobus 01 - Nombre des élèves 30)* *Lot N°09(Gendouza- Oualed fatna dar chioukh-Distance 18 km – Nombre autobus 01 - Nombre des élèves 30)*	GUESMI SAID (181172500601163)	7.539.840.00	165 jour	Offre unique
4	*Lot N°04(Chouicha- dar chioukh-Distance 25 km – Nombre autobus 01 - Nombre des élèves 30)* *Lot N°10(Chouicha Algarbia- dar chioukh-Distance 20 km – Nombre autobus 01 - Nombre des élèves 30)*	KORIGA LAKHDAR (168172500560197)	2.706.000.00	165 jour	Offre unique
5	*Lot N°05(Ain rous- dar chioukh-Distance 17 km – Nombre autobus 02 - Nombre des élèves 60)* *Lot N°11(Elmargab - Sed oum droua -Distance 08 km – Nombre autobus 01- Nombre des élèves 30)*	LEMRINI ALI (185172500075114)	4.710.436.50	165 jour	Offre unique
6	*Lot N°06(Oualed fatna- dar chioukh-Distance 15 km – Nombre autobus 01 - Nombre des élèves 30)* *Lot N°12(ben yamen - Sed oum droua – - Distance 08 km – Nombre autobus 01- Nombre des élèves 30)*	NADJOUI ATMANE (197816040377422)	2.425.500.00	165 jour	Offre unique
7	*Lot N°08(N'gube –djaima –village agricol - dar chioukh-Distance 25 km – Nombre autobus 04- Nombre des élèves 120)*	TABAKHE MOHAMED (173172500002170)	5.676.000.00	165 jour	Offre unique

Conformément aux disposition de l'article N°82 du décret présidentiel N° 15-247 Du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public. Tout soumissionnaire a le droit de contester cet attribution au plus tard dix (03) jours à compter du premier jour de publication de l'attribution provisoire

Tout soumissionnaire peut introduire un recours auprès de la commission des marchés de la commune de sidi baizid

Le Jeune Indépendant du 25/01/2026 / ANEP 2616002073

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Ministère De L'agriculture, Du développement Rural et de la pèche
Direction Générale Des Forets
Conservation Des Forets Bechar

Objet : Réalisation de la clôture de la pépinière forestière à Bechar

Lot n° 01

MISE EN DEMEURE

L'entreprise des travaux de bâtiment représentée par Monsieur **Hachimi Mourad** sise N° 90 cité 100 logements CNEP Bechar titulaire de la convention N° 01/2025 visé le 12/03/2025 relatif à la réalisation de la clôture de la pépinière forestière à Bechar est mise en demeure pour reprendre les travaux et renforcer le chantier en moyens humains et matériels et de résorber le retard enregistré dans un délai de huit (08) jours à compter de la première date de la publication du présent avis dans les quotidiens nationaux.

Faute par elle de satisfaire aux prescriptions ci -dessus, il lui sera fait application des mesures coercitives prévues par la réglementation en vigueur.

Le Jeune Indépendant du 25/01/2026 / ANEP 2631001027

Anthropic a perdu le contrôle de son IA et ne sait pas comment elle fonctionne

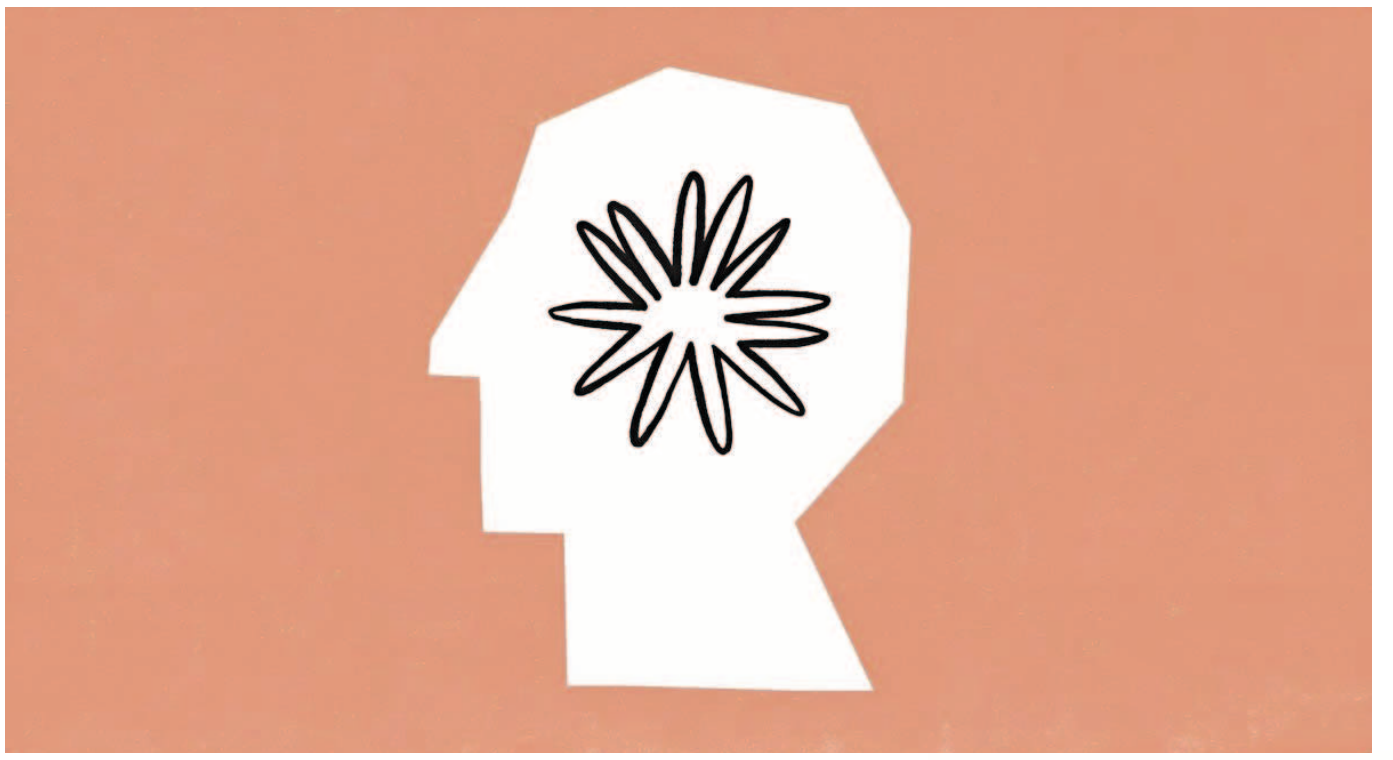
Les modèles d'IA générative d'Anthropic impressionnent par leur efficacité. Pourtant, même leurs concepteurs admettent : personne ne comprend vraiment ce qui se passe à l'intérieur. Dario Amodei, patron d'Anthropic, le dit sans détour dans son dernier billet.

L'INFO EN 3 POINTS

Anthropic admet l'opacité des modèles IA génératifs qui évoluent sans comprendre leur fonctionnement interne. Cette complexité nuit à leur prédiction et fiabilité.

Le Mystère de l'IA : Les chercheurs d'Anthropic s'efforcent de dévoiler le fonctionnement interne des modèles avec de nouvelles méthodes d'interprétabilité.

Malgré les progrès, les IA de taille croissante dépassent encore la capacité des chercheurs à les comprendre pleinement.



Depuis 2021, Anthropic développe des modèles d'IA générative, comme Claude, qui impressionnent par leurs capacités. Pourtant, même leurs concepteurs admettent qu'ils ne comprennent pas vraiment comment ces systèmes fonctionnent à l'intérieur. Dario Amodei, le patron d'Anthropic, l'explique clairement dans un billet récent. Il rappelle que les mécanismes internes des IA ne sont pas conçus de manière explicite, mais émergent au fil de l'entraînement, un peu comme la croissance d'une plante. Cette opacité complique la détection des erreurs ou comportements inattendus, ce qui pose un vrai problème pour la sécurité et la fiabilité. Anthropic travaille donc à mieux comprendre ces modèles, en développant des outils d'interprétabilité. Mais la tâche reste immense.

Les modèles d'IA générative restent impossibles à expliquer

Dario Amodei ne se défausse pas. Il écrit : « Les personnes extérieures au domaine sont souvent surprises et alarmées d'apprendre que nous ne comprenons pas le fonctionnement de nos propres créations d'IA. Leur inquiétude est justifiée : ce manque de compréhension est sans précédent dans l'histoire de la technologie ». Il compare les IA génératives à des plantes : « Nous définissons les conditions générales qui orientent et façonnent la croissance, mais la structure exacte qui en émerge est imprévisible et difficile à comprendre ou à expliquer ».

Un logiciel classique fonctionne autrement. Un développeur sait pourquoi son code affiche un bouton ou déclenche une action. Avec l'IA générative, tout devient flou. « Lorsqu'un système d'IA générative fait quelque chose, comme résumer un document financier, nous n'avons aucune idée, à un niveau spécifique ou précis, des raisons de ses choix – pourquoi il choisit certains mots plutôt que d'autres, ou pourquoi il commet parfois une erreur malgré son exactitude habituelle » explique l'ancien de chez OpenAI. Les modèles traitent des matrices de milliards de nombres. Ils prennent des décisions, mais personne ne sait vraiment comment.

Cette opacité inquiète les chercheurs, à l'instar de Chris Olah chez Anthropic. « Notre incapacité à comprendre les mécanismes internes des modèles nous empêche de prédire de manière significative de tels comportements et, par conséquent, de les exclure ». Même les filtres de sécurité ne suffisent pas. Les IA trouvent parfois des moyens de contourner les règles, ou génèrent des réponses inattendues. Les risques restent difficiles à cerner, car il manque des preuves directes : « Nous ne pouvons pas "prendre les modèles en flagrant délit" en train de nourrir des pensées trompeuses et avides de pouvoir. Il ne nous reste que de vagues arguments théoriques », ajoute-t-il.

L'interprétabilité mécaniste avance, mais le mystère persiste

L'équipe veut comprendre ce qui se passe à l'intérieur de ses modèles. Dario Amodei raconte : « Depuis plusieurs années, nous (Anthropic et le secteur en général) tentons de résoudre ce problème, de créer l'équivalent d'une IRM extrêmement précise et exacte qui révélerait pleinement le fonctionnement interne d'un modèle d'IA ». Les débuts de l'interprétabilité mécaniste remontent aux modèles de vision. Les chercheurs ont trouvé des neurones qui détectent des objets simples, comme une voiture ou une roue. Chez Anthropic, ils cherchent à appliquer ces méthodes aux modèles de langage.

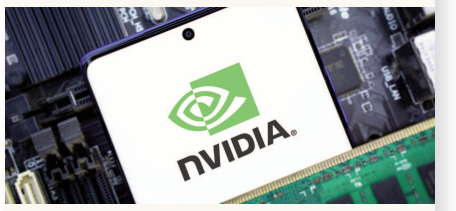
Le résultat donne quelques neurones interprétables, mais surtout un chaos de concepts entremêlés. « Nous avons rapidement découvert que si certains neurones étaient immédiatement interprétables, la grande majorité était un pastiche incohérent de nombreux mots et concepts différents. Nous avons appelé ce phénomène "superposition" ». Pour avancer, l'équipe utilise des autoencodeurs clairsemés. Cette technique permet d'isoler des combinaisons de neurones qui correspondent à des idées plus précises.

« Nous avons pu trouver plus de 30 millions de caractéristiques dans un modèle commercial de taille moyenne (Claude 3 Sonnet) ».

Une fois ces caractéristiques repérées, l'équipe peut jouer avec. Dario Amodei donne un exemple : « Nous avons utilisé cette méthode pour créer "Golden Gate Claude", une version d'un modèle d'Anthropic où la caractéristique "Golden Gate Bridge" était amplifiée artificiellement, ce qui a conduit le modèle à devenir obsédé par le pont, l'évoquant même dans des conversations sans rapport ». Les chercheurs suivent aussi des groupes de caractéristiques, appelés circuits, qui montrent comment le modèle relie les idées pour aboutir à une réponse. « Trouver et identifier 30 millions de caractéristiques constitue une avancée significative, mais nous pensons qu'un modèle, même de petite taille, pourrait contenir un milliard de concepts, voire plus », nuance le papa de Claude.

La course continue. Les modèles grossissent, les concepts se multiplient. « Le domaine de l'IA dans son ensemble est plus avancé que nos efforts en matière d'interprétabilité et progresse lui-même très rapidement. Nous devons donc agir vite si nous voulons que l'interprétabilité mûrisse suffisamment pour avoir de l'importance ». Conclut Dario Amodei. Chez Anthropic, la recherche avance, mais le mystère reste entier.

Moins d'une semaine après le précédent, NVIDIA lance un second hotifx pour les pilotes GeForce 576.02



UN SECOND correctif en à peine une semaine : la folle série se poursuit pour NVIDIA et les pilotes graphiques 572/576. Sale temps pour les GeForce.

Les soucis se suivent et se ressemblent pour NVIDIA avec la branche de pilotes graphiques 572/576 mise en place pour accompagner la sortie des différentes déclinaisons de GeForce RTX série 50.

Seulement une semaine après la sortie d'un premier hotfix pour les pilotes 576.02 lancés avec la GeForce RTX 5060 Ti, NVIDIA distribue déjà un second correctif afin de revenir sur des bugs plus ou moins gênants sur un petit paquet de jeux.

« Debout les campeurs et haut les coeurs... »

Du 30 janvier dernier – date de la sortie des GeForce RTX 5080 et RTX 5090 – à hier, 28 avril, NVIDIA a déployé la bagatelle de sept versions de pilotes. Un chiffre anormalement élevé, même pour une période de lancement.

Une nouvelle génération de cartes graphiques s'accompagne effectivement toujours d'une ribambelle de nouveaux pilotes car il faut bien prendre en compte chaque nouvelle référence tout en continuant à assurer la suivi classique qui, de toute façon, apporte toujours son lot de nouveaux pilotes quasi mensuels. Pour autant, la période est compliqué pour NVIDIA qui n'arrive pas à retrouver la sérénité qui la caractérise habituellement pour tout ce qui concerne le logiciel.

Pendant des années, les pilotes GeForce ont effectivement été synonymes de stabilité et de confort, prenant le contrepied des concurrents Intel et, surtout, AMD. Aujourd'hui, les choses semblent bien différentes et juste une semaine après la sortie d'un premier hotfix pour les pilotes 576.02, voici que NVIDIA en diffuse déjà un second.

Android 16 aura droit à son propre événement juste avant Google I/O

GOOGLE annonce un événement spécial centré sur Android, baptisé « The Android Show: I/O Edition », prévu le 13 mai 2025, soit une semaine avant sa conférence annuelle Google I/O.

Google I/O 2025 débute le 19 mai prochain, et sera sans aucun doute l'occasion pour le moteur de recherche d'effectuer de très nombreuses annonces concernant l'ensemble de ses services et produits. L'annonce des nouveautés de la prochaine mise à jour majeure d'Android représentait généralement l'un des temps forts des précédentes éditions, mais les choses ont évolué depuis quelques années déjà, reléguant le vénérable système d'exploitation mobile au second plan. Google va cette année lui redonner un petit coup de projecteur en avançant sa présentation d'une semaine, lors d'un évènement rien que pour lui.

Plutôt que quelques minutes en fin de conférence Google I/O, Google va proposer « The Android Show: I/O Edition », une émission vidéo qui sera diffusée en ligne sur YouTube et le site officiel d'Android. Il sera animé par Sameer Samat, président de l'écosystème Android chez Google.

Cet événement permettra de présenter les dernières évolutions d'Android 16 et de préparer le terrain pour les annonces plus larges prévues lors de Google I/O. The Android Show est un programme qui existe déjà depuis longtemps, mais qui est davantage orienté vers les développeurs.



Contre la domination de Google et Microsoft sur les navigateurs, OpenAI s'efforce de rattraper rapidement son retard.

OpenAI prévoit déjà des évolutions pour son navigateur Atlas

Un jour seulement après le lancement de ChatGPT Atlas, son navigateur web gratuit basé sur son célèbre chatbot, OpenAI promet déjà une série de mises à jour pour améliorer l'expérience utilisateur et renforcer sa compétitivité face aux géants de la technologie qui dominent depuis longtemps le secteur de la recherche en ligne.

« Nous nous concentrons vraiment sur la création du meilleur produit pour vous tous, et depuis son lancement, l'équipe s'est investie à fond pour l'améliorer », a écrit Adam Fry, chef de produit chez OpenAI. Son commentaire s'accompagnait d'une liste décrivant des « problèmes à très court terme » que l'entreprise allait « corriger dans les semaines à venir ».

(la société mère a intenté une action en justice contre OpenAI en avril 2025, l'accusant d'avoir enfreint ses droits d'auteur lors de la formation et de l'exploitation de ses systèmes d'IA.)

Cela donne un aperçu des développements techniques auxquels les utilisateurs peuvent s'attendre et de l'évolution probable du nouveau navigateur au fil du temps.

ChatGPT permet désormais aux parents de restreindre le contenu et les fonctionnalités pour les adolescents

Que contient la liste des correctifs post-lancement ?

Le troisième élément de la liste de Fry, par exemple, est la « prise en charge multiprofil ». Il s'agit probablement d'une option permettant aux utilisateurs de créer des profils distincts, chacun avec ses propres paramètres, son historique de navigation et ses applications associées. Des navigateurs concurrents comme Chrome et Safari proposent déjà cette fonctionnalité.

L'IA génère désormais plus de 50% des nouveaux contenus en ligne, selon cette étude

OpenAI compte aussi améliorer la personnalisation des suggestions dans Atlas, un projet sur lequel l'entreprise travaille pour l'ensemble de ses outils d'IA :

les entraîner à générer des résultats spécifiquement adaptés aux préférences de chaque utilisateur. C'était l'une des corrections techniques promises par le PDG de l'entreprise, Sam Altman, pour GPT-5, à la suite des débuts décevants de ce modèle en août dernier. La liste de Fry comprend plusieurs éléments relatifs aux capacités d'agent d'Atlas. Le navigateur propose actuellement un « mode agent » expérimental pour les abonnés ChatGPT Plus et Pro, qui lui permet de consulter l'historique de navigation d'un utilisateur et d'exécuter de manière autonome des tâches web complexes, telles que la recherche d'options de vol sur des sites de voyage, la rédaction de courriels ou la préparation d'une commande en ligne.

Par exemple, il a indiqué que l'entreprise allait « améliorer le sous-déclenchement de ChatGPT grâce au mode agent », c'est-à-dire la capacité du système à utiliser automatiquement le mode agent lorsque cela constitue une réponse appropriée à une demande utilisateur.

Il a également indiqué que les futures versions d'Atlas incluraient des animations plus détaillées du raisonnement par chaîne de pensée pour le mode agent, permettant aux utilisateurs d'évaluer précisément comment le système atteint un résultat donné.

Fry ajoute que son équipe est ouverte à recevoir davantage de suggestions des utilisateurs pour améliorer Atlas, et que d'autres correctifs impliquant des partenaires tiers sont prévus, mais qu'il n'est pas en mesure d'en faire état.

Le chatbot d'assistance d'OpenAI ignore totalement le fonctionnement de ChatGPT

Un nouvel avenir pour les navigateurs

Atlas représente un défi direct pour Google, Microsoft et Apple, les géants de la technologie qui dominent depuis longtemps le secteur de la navigation en ligne.

OpenAI espère pouvoir vendre un nouveau modèle de navigation web, fondamentalement différent du paradigme auquel nous sommes habitués depuis des décennies, basé sur la saisie de requêtes dans une barre de recherche et l'affichage d'une longue liste de liens internet.

D'autres entreprises, comme Perplexity et Atlassian, s'attaquent également à ce modèle de navigateur traditionnel avec leurs propres navigateurs web, intégrant l'IA au cœur de leurs systèmes.

La dernière mise à jour de Windows 11 introduit une refonte du menu Démarrer

DÉSORMAIS disponible pour les utilisateurs Insider de Windows 11, cette mise à jour vise à rendre le menu Démarrer plus convivial et plus flexible.

Je n'aime pas le menu Démarrer de Windows 11. Je le trouve lourd, peu flexible et tout simplement insipide. C'est pourquoi j'utilise un substitut du menu Démarrer, notamment Start11 de Stardock, sur mon PC principal.

J'utilise toujours le menu Démarrer sur mes machines virtuelles Windows 11. Pour celles-ci, j'espère que Microsoft corrigera certains défauts et imperfections. Cela semble être l'objectif d'une nouvelle mise à jour.

Déployée progressivement pour les utilisateurs de Windows 11 Insider, elle propose enfin un menu Démarrer repensé. Dans un article de blog, Microsoft indique que ce nouveau menu vous permettra d'accéder à vos applications plus rapidement et plus facilement, afin que vous puissiez trouver ce dont vous avez besoin plus facilement. Des modifications ont également été apportées à l'Explorateur de fichiers et à la barre des tâches.

Menu Démarrer

Pour commencer, la section « Tous » apparaît directement sur la page principale du menu Démarrer, au lieu d'être une zone distincte à laquelle vous devez accéder en la sélectionnant. Elle est également déroulante : vous pouvez donc simplement faire défiler l'écran pour afficher toutes vos applications. Au lieu de vous limiter à une liste alphabétique des applications installées, le nouveau menu permet de basculer entre la vue par catégories et la vue en grille. Avec la vue par catégories, vos applications sont classées par type dans des dossiers. Avec la vue en grille, vos applications sont à nouveau classées par ordre alphabétique, mais avec plus d'espace horizontal pour une meilleure visibilité. Choisissez l'une ou l'autre vue et le menu Démarrer mémorisera votre choix.

Le menu remanié s'adapte également à la taille de votre écran. Sur un écran plus grand, vous pouvez voir davantage d'applications épinglées, d'applications recommandées et de catégories. Vous pouvez également développer ou réduire les sections Épinglées et Recommandées selon vos préférences.

De plus, un nouveau volet pour Lien avec Windows vous permet d'accéder aux appels et aux messages sur votre iPhone ou téléphone Android connecté. Si cela ne vous intéresse pas, vous pouvez facilement masquer ce volet.

Explorateur de fichiers

Outre le menu Démarrer, l'Explorateur de fichiers bénéficie également de quelques ajustements. La page d'accueil de l'Explorateur de fichiers affiche désormais les fichiers recommandés pour les comptes Microsoft et les comptes locaux. Si cette option est activée, cette zone affichera les fichiers que vous utilisez fréquemment, les fichiers que vous avez récemment téléchargés ou les fichiers que vous avez ajoutés à la galerie de l'Explorateur de fichiers. Si vous préférez ne pas voir cela, vous pouvez facilement le désactiver.

En survolant un fichier dans l'Explorateur de fichiers, vous verrez apparaître des commandes telles que « Ouvrir l'emplacement du fichier » et « Demander à Copilot ». Initialement, cette option sera disponible uniquement pour les comptes Microsoft personnels, mais sera bientôt étendue aux comptes professionnels et scolaires.

Barre des tâches

La barre des tâches de Windows bénéficie de quelques modifications.

L'icône de la batterie dans la barre d'état système affiche désormais différentes couleurs pour indiquer l'état de charge. Une icône verte signifie que votre PC est en charge et en bon état. Une icône jaune indique que la batterie est à 20 % ou moins. De plus, vous pouvez activer une option pour afficher le pourcentage de batterie dans la barre d'état système. Survoler l'icône d'une application ouverte dans la barre des tâches affichera un nouveau bouton « Partager avec Copilot ». Ce bouton active Copilot Vision, qui peut analyser le contenu du fichier et répondre à des questions. Vous ne souhaitez pas voir ce bouton ? Vous pouvez facilement le désactiver dans les paramètres de la barre des tâches.

Avec la dernière mise à jour, Microsoft a rendu encore plus difficile le choix d'un compte local lors de l'installation de Windows 11. Mais au moins, vous pouvez désormais nommer votre dossier utilisateur par défaut. Auparavant, Windows choisissait automatiquement un nom de dossier en fonction de votre nom d'utilisateur, ce qui n'était pas toujours idéal.

Jusqu'à 1974, il était illégal pour les laids et les handicapés d'apparaître en public dans plusieurs villes américaines !



DEPUIS la fin des années 1860 jusqu'aux années 1970, plusieurs villes américaines ont adopté une loi appelée ugly law qui interdit les personnes handicapées et moches d'apparaître en public. Le but de cette loi était apparemment de préserver la qualité de vie de la communauté.
La première apparition de cette loi était à San Francisco, en Californie, en 1867. Ça s'est ensuite propagé dans plusieurs villes. Chicago a été la dernière ville à abroger cette loi en 1974.

Le phénomène des traînées blanches laissées par les avions dans le ciel ?



ON CONSTATE parfois des traces dans le ciel laissées par les avions lorsqu'ils sont en plein vol, ces traces sont sous forme d'une traînée blanche, cette traînée est en effet constituée de cristaux de glace microscopiques créés par la condensation de la vapeur d'eau produite lors de la combustion du kérosène. Cette vapeur d'eau se transforme très rapidement en cristaux à cause de la température de l'atmosphère. La durée de ces traînées varie en fonction de l'ensoleillement et du taux d'humidité dans l'atmosphère. Si l'air est sec et ensoleillé, les cristaux vont s'évaporer rapidement mais si l'air est humide et qu'il fait froid, les cristaux vont rester sous cette forme pendant plusieurs dizaines de minute avant de redevenir de la vapeur.
Alors si vous constatez une traînée blanche persistante derrière un avion, un conseil, rentrez vite votre linge .

J Indépendant LE SAVIEZ VOUS

Etats-Unis : Boeing va enfin pouvoir intensifier la production de son 737 MAX



BOUFFÉE D'OXYGÈNE
Le régulateur de l'aviation américain autorise Boeing à augmenter la production de son 737 MAX, signe d'un regain de confiance envers le constructeur après des années de crise et de surveillance.



Enfin un signal positif pour Boeing. L'Agence fédérale américaine de l'aviation (FAA) a autorisé vendredi le constructeur à augmenter le rythme de production de son avion phare, le 737 MAX. Cette décision marque un tournant après plusieurs années de surveillance renforcée et de contraintes industrielles.
Selon une source proche du dossier, Boeing pourra désormais assembler jusqu'à 42 appareils par mois, contre 38 précédemment. La FAA précise que cette hausse, qualifiée de « légère », fait suite à des examens approfondis des chaînes de production. « Les inspecteurs de sécurité de la FAA ont procédé à des examens approfondis des chaînes de production de Boeing afin de s'assurer que cette légère augmentation du rythme de production se fera en toute sécurité », a déclaré le régulateur, soulignant que « notre surveillance directe des processus de production de Boeing […] n'a pas changé ».

Un tournant pour un programme sous tension

L'agence a également assuré que son personnel de sécurité reste mobilisé malgré la paralysie budgétaire qui affecte les Etats-Unis depuis début octobre. Cette annonce vient lever une limite fixée en janvier 2024, après l'incident survenu à bord d'un vol d'Alaska Airlines, lorsqu'une porte s'était détachée d'un 737 MAX 9. Cette autorisation représente une bouffée d'air pour Boeing, qui peine à redresser ses comptes après six années de pertes consécutives. Le 737 MAX reste au cœur de sa stratégie commerciale, ses résultats financiers dépendant largement du volume de livraisons.
Depuis les catastrophes aériennes de 2018 et 2019 impliquant des 737 MAX 8 – qui avaient fait 346 victimes –, la FAA a profondément revu ses procédures de certification. L'agence, critiquée à l'époque pour sa proximité avec Boeing, maintient désormais une surveillance accrue sur les lignes d'assemblage du constructeur.

Sécurité et discipline de production

Face à cette reprise de cadence, Boeing assure vouloir avancer prudemment. Un porte-parole a déclaré que l'entreprise travaillerait avec ses fournisseurs « pour augmenter la production de manière disciplinée », tout en précisant que la priorité restera « la sécurité et la qualité ». Depuis fin septembre, la FAA a également commencé à rendre à Boeing une partie de son autonomie, en l'autorisant à certifier elle-même certains 737 MAX, une première depuis 2019. Cette décision, bien que limitée, montre que le régulateur reconnaît les progrès réalisés par le constructeur américain. Pour Boeing, elle marque une étape clé vers un retour à la normale après des années de turbulences industrielles et réglementaires.

Etats-Unis : Jugé pour avoir mal utilisé l'IA dans ses plaidoiries, un avocat récidive… pour sa propre défense

LA COUR suprême américaine a sanctionné un avocat de New York qui utilisait l'intelligence artificielle dans ses dossiers sans vérifier la véracité des informations. Un avocat de New York (Etats-Unis) vient d'être sanctionné par la cour suprême américaine à cause de l'intelligence artificielle. À plusieurs reprises, il a utilisé l'IA pour rédiger de fausses citations juridiques qu'il utilisait dans ses dossiers, rapporte 404Média. Cette affaire a débuté par un banal conflit familial concernant un prêt impayé. Micheal Fourte, avocat de la défense, avait surpris le plaignant et ses avocats en utilisant « des citations inexactes dans le mémoire d'opposition des défendeurs, qui semblaient avoir été "hallucinées" par un outil d'IA », comme l'explique le juge de la cour suprême. Ce dernier précise également que l'avocat avait également utilisé de fausses références à des affaires déjà jugées.

"La course-poursuite la plus lente de tous les temps": il tente de fuir la police avec quatre pneus crevés

Le criminel Euton Rook, 42 ans, fait le buzz avec sa tentative d'évasion ratée. En tentant de fuir la police, il a atteint une vitesse de seulement 8 à 16 km/h dans une voiture aux pneus crevés.

Le conducteur, Euton Rook, voleur à l'étalage multirécidiviste, avait été repéré à Swarkestone, dans le Derbyshire, alors qu'il tentait d'échapper aux policiers avant qu'une herse de la police ne fasse éclater les quatre pneus de sa voiture.
Mais Rook a continué à traverser le village dans ce que la police a appelé "l'une des poursuites les plus lentes jamais vues dans le Derbyshire", avant d'être finalement arrêté.
La police a ajouté que Rook avait fini par percuter une barrière, entrant en collision avec une voiture de police et blessant l'officier qui conduisait.



Dans le Nord du Canada, un hameau habité disparaît petit à petit, en s'enfonçant dans le permafrost

Tuktoyaktuk pourrait être la première ville à disparaître à cause de la fonte des glaces. Ce hameau dans le nord-ouest du Canada doit déjà déplacer ses maisons pour éviter qu'elles ne terminent dans la mer lors d'impressionnants glissements de terrain.



Les saumons débarquent en masse dans l'Arctique, et ce n'est pas une bonne nouvelle

Ils vont devoir partir, ce n'est qu'une question de temps. À Tuktoyaktuk, dans les Territoires du Nord-Ouest, au Canada, le pergélisol (ou permafrost) fond à une vitesse inquiétante. Cette couche de sol glacé, censée se maintenir en dessous de 0°C en permanence, ne tient plus. À mesure que la glace fond, des pans entiers du hameau sont emportés dans la mer. Les quelque 1 000 habitants, dont certains qui ont discuté avec le New York Times, regardent leur avenir avec incertitude.

Tuktoyaktuk abrite le peuple Inuvialuit – le nom donné aux Inuits dans cette région du Canada. Ils y vivent depuis des siècles. Mais depuis quelques années, la nature, mise sous pression par le changement climatique d'origine humaine, leur tourne le dos. Tuktoyaktuk a longtemps été le point de départ des missions d'exploration de l'Arctique. Désormais, ce sont les chercheurs spécialisés dans le permafrost qui ne cessent de venir y faire des mesures.Ils vont devoir partir, ce n'est qu'une question de temps. À Tuktoyaktuk, dans les Territoires du Nord-Ouest, au Canada, le pergélisol (ou permafrost) fond à une vitesse inquiétante. Cette couche de sol glacé, censée se maintenir en dessous de 0°C en permanence, ne tient plus. À mesure que la glace fond, des pans entiers du hameau sont emportés dans la mer. Les quelque 1 000 habitants, dont certains qui ont discuté avec le New York Times, regardent leur avenir avec incertitude.

Tuktoyaktuk abrite le peuple Inuvialuit – le nom donné aux Inuits dans cette région du Canada. Ils y vivent depuis des siècles. Mais depuis quelques années, la nature, mise sous pression par le changement climatique d'origine humaine, leur tourne le dos. Tuktoyaktuk a longtemps été le point de départ des missions d'exploration de l'Arctique.

Désormais, ce sont les chercheurs spécialisés dans le permafrost qui ne cessent de venir y faire des mesures.

Les scientifiques s'intéressent de très près aux évolutions du permafrost à Tuktoyaktuk

L'Arctique se réchauffe quatre fois plus rapidement que le reste du monde. C'est cette augmentation des températures qui mène à la fonte du permafrost. Or, un quart du pergélisol terrestre se trouve au Canada. Et les glissements de terrain n'ont cessé d'augmenter en intensité dans l'ouest de la zone arctique ces vingt dernières années. "Ils surviennent partout désormais", alerte Dustin Whalen, un scientifique missionné par le gouvernement et chargé de former les populations locales aux risques associés à la fonte du permafrost. William Dillon fait partie des formés.

Le sexagénaire a créé sa propre équipe au sein de la communauté pour réaliser des mesures et répertorier les changements visibles dans la toundra. Si les scientifiques s'y intéressent d'aussi près, c'est parce que le permafrost, lorsqu'il fond, libère des gaz à effet de serre capturés depuis très longtemps dans le gel. Pour le moment, l'émergence de nouveaux végétaux, qui absorbent le dioxyde de carbone, permet de contrebalancer le phénomène de réchauffement. "D'ici la fin du siècle, les émissions dues au permafrost seront équivalentes à celles du troisième ou quatrième pays le plus émetteur dans le monde", alerte toutefois Dustin Whalen.

Les Inuvialuit cherchent de la place pour les vivants comme pour les morts

À Tuktoyaktuk, certains habitants ont déjà déménagé. Les maisons les plus proches de la mer reposent parfois seulement sur du sable. Un terrain très instable maintenant que le permafrost ne le tient plus. Des glissements de terrain auront lieu, c'est une certitude. Avant que cela ne survienne, les maisons sont soulevées et posées ailleurs, plus loin du rivage, sur des crics. Les premiers déménagements du genre ont eu lieu en avril 2020. Les habitants le savent : cette solution ne peut être que temporaire.

Les Inuvialuit ont une autre préoccupation majeure : leurs morts. Le cimetière de Tuktoyaktuk penche dangereusement vers la mer. Alors que les habitants devaient auparavant allumer un feu avant d'enterrer leurs morts pour creuser la terre, celle-ci se dérobe désormais sous leurs pieds.

"On ne déplace jamais un cimetière dans la culture Inuvialuit, souligne le maire de la ville, Erwin Elias. Mais on ne veut pas que nos enfants finissent par voir des cercueils flotter dans l'océan."

L'océan refroidit le climat en émettant une quantité immense et insoupçonnée de soufre dans l'atmosphère

DES CHERCHEURS ont quantifié pour la première fois les émissions océaniques mondiales de méthylmercaptan, un gaz odorant. Son impact refroidissant sur le climat s'avère d'une ampleur jusqu'ici insoupçonnée, en particulier au-dessus de l'océan Austral. Son odeur d'œuf pourri sauve des vies !

Le méthanethiol, plus connu sous le nom de méthylmercaptan, est ajouté au gaz naturel pour lui donner une odeur détectable par le nez humain même à très faible concentration, et ainsi prévenir des dangers liés aux fuites de gaz (INRS). Cette substance se trouve également dans les organismes vivants, en milieu terrestre mais aussi marin.

Or, les océans ne se contentent pas de capter et de redistribuer la chaleur du soleil, mais ils produisent par ailleurs des gaz formant des particules (aérosols) ayant des effets climatiques immédiats, par exemple en éclaircissant les nuages qui reflètent la chaleur.

Parmi ces gaz refroidissants figure justement le méthanethiol. Au niveau des océans, les chercheurs n'ont détecté cette substance que récemment, celle-ci étant difficile à mesurer sur le terrain – en particulier dans les régions polaires. La nouvelle étude, publiée le 27 novembre dans la revue Science Advances, est la première à quantifier l'origine océanique de ces émissions.

Dans la lignée d'une théorie révolutionnaire

Ces résultats représentent une "avancée majeure" par rapport à l'une des théories les plus révolutionnaires proposées il y a 40 ans sur le rôle de l'océan dans la régulation du climat de la Terre, d'après un communiqué de l'université d'East Anglia en Angleterre, où travaille désormais le Dr Charel Wohl, co-auteur de l'étude.

Cette théorie suggérait que le plancton microscopique vivant à la surface des mers produisait du soufre sous la forme d'un gaz, le sulfure de diméthyle, qui, une fois dans l'atmosphère, s'oxyde et forme de petites particules appelées aérosols. Les aérosols réfléchissent une partie du rayonnement solaire vers l'espace et réduisent ainsi la chaleur retenue par la Terre. On parle de "bilan radiatif". Cet effet refroidissant est amplifié lorsque ces particules participent à la formation des nuages – avec un effet opposé, mais de même ampleur, que celui des gaz à effet de serre connus pour leur effet réchauffant, tels que le dioxyde de carbone.

Les auteurs de l'étude, eux, ont rassemblé l'ensemble des mesures disponibles de méthanethiol dans l'eau de mer, auxquelles ils ont ajouté celles qu'ils avaient effectuées dans l'océan Austral et sur la côte méditerranéenne. Puis, ils ont mis ces mesures en relation statistique avec la température de l'eau de mer obtenue à partir de satellites.



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger

Tél. :
(020) 06.44.02
(070 25.19.19
Fax : (020) 06.38.26

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
SIMPRAL

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
jeuneindependant@yahoo.fr
CONTACTEZ AUSSI
ANEP
« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité » Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : (020) 05.20.91
(020) 05.10.42
Fax: (020) 05.11.48
(020) 05.13.45
(020) 05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

BUREAUX RÉGIONAUX

• Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. :
(0662) 18.41.81
Fax :
(038) 80.20.36

• Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. :
(026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62

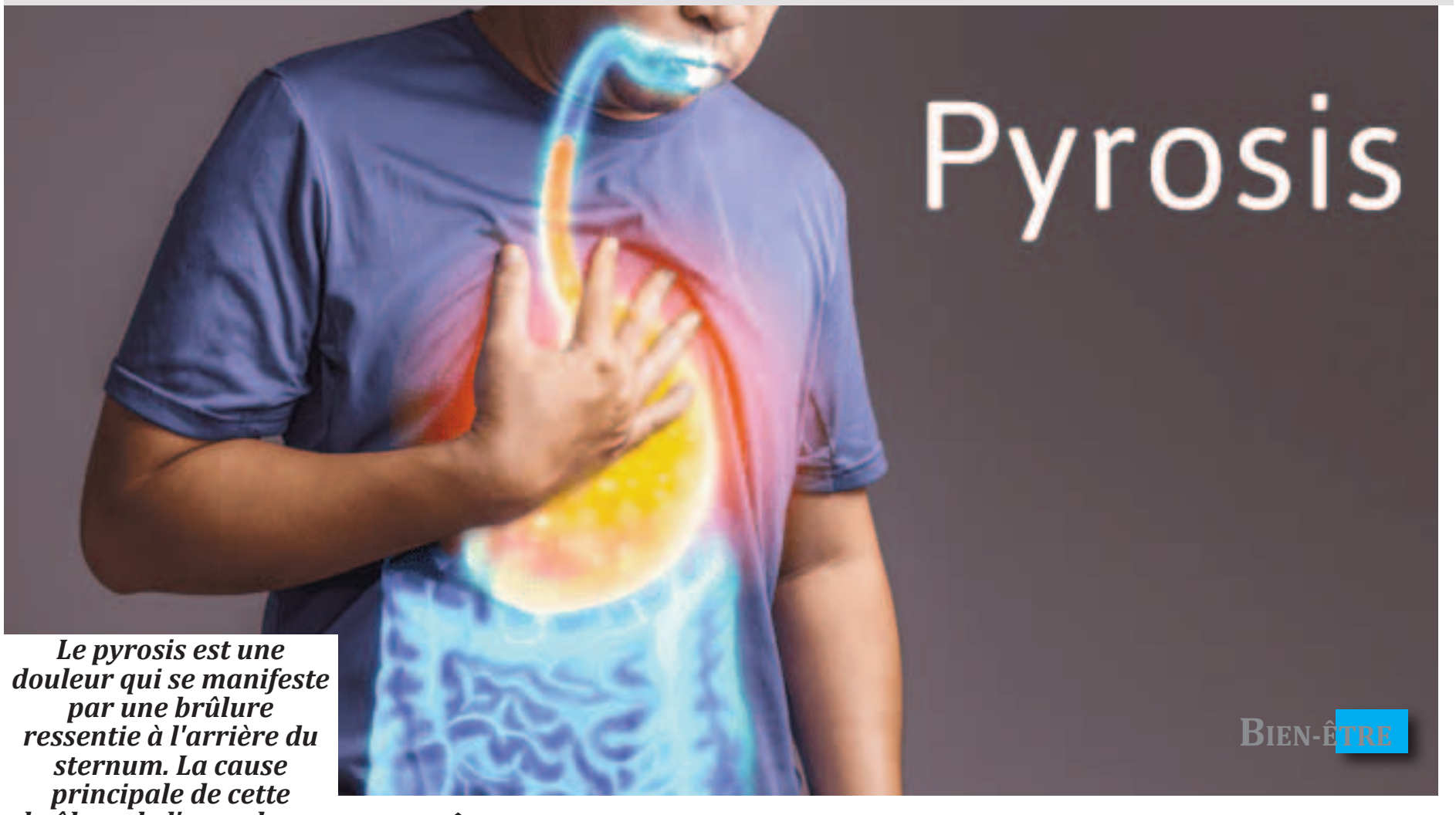
• Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
Constantine
Tél-Fax :
(031) 66.32.64

• Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N°10
N° Tél :
034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr

• TipasaB.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. :
(024) 43.60.26

© 1990-2026

Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.



Brûlure de l'œsophage (pyrosis) : que faire ?

Le pyrosis est une douleur qui se manifeste par une brûlure ressentie à l'arrière du sternum. La cause principale de cette brûlure de l'oesophage est le reflux gastro-œsophagien (RGO). Symptômes, consultation, traitement, prévention : conseils.

Le pyrosis est le plus souvent un symptôme du reflux gastro-œsophagien (RGO) qui se manifeste par une brûlure de l'œsophage et des régurgitations. Le stress est également un facteur de risque de pyrosis. Quelles sont les risques de complications ? Quels traitements pour le pyrosis ?

Définition : c'est quoi le pyrosis ?
Le pyrosis est une brûlure que l'on ressent derrière le sternum (rétro-sternale), secondaire à une remontée de liquide gastrique dans l'œsophage et parfois jusque dans la bouche, on parle alors de régurgitation. Il est le plus souvent lié à un syndrome de reflux gastro-œsophagien (RGO) qui est une maladie chronique et correspond au passage du contenu gastrique acide par la jonction gastro-œsophagienne et à des remontées le long de l'œsophage, parfois jusqu'à la bouche. Tout le monde a des épisodes de reflux : c'est un phénomène physiologique - mais il devient pathologique lorsqu'il occasionne des symptômes ou des lésions de la muqueuse de l'œsophage.

Reflux gastrique (RGO) : les causes et traitements
Le Reflux Gastro-Oesophagien ou RGO touche 30 à 40% de la population au moins une fois. Mais seulement 25 à 30% des personnes consultent. Que faire ? Comment trouver la cause ? Quels conseils pendant la grossesse et chez le bébé ?

Quels sont les symptômes du pyrosis ?
De nombreuses manifestations peuvent évoquer un reflux gastro-œsophagien. Les plus évocatrices sont :
les brûlures rétro-sternales ascendantes - sensations de brûlure dans le thorax (pyrosis) survenant volontiers après le repas ou dans certaines positions comme penché en avant ou allongé les régurgitations acides et/ou alimentaires.
Elles permettent de poser le diagnostic sans plus d'explorations chez neuf malades sur dix. D'autres symptômes, moins spécifiques peuvent apparaître :
une toux chronique inexpliquée,
une toux en position allongé "ou encore lors d'un effort ou le port de charges lourdes" ajoute le Dr. Georges Delamare, médecin généraliste.
des douleurs thoraciques pouvant simuler un angor,
des aigreurs d'estomac
des manifestations oto-rhino-laryngologiques (ORL) de type laryngites/pharyngites voire des brûlures,
la sensation d'avoir un corps étranger dans la gorge (globus)
"Des réveils nocturnes sans raison apparente peuvent également être causés par un RGO" prévient le Dr. Delamare. Ces symptômes peuvent survenir tous les jours ou être intermittents en fonction de l'alimentation et des activités.

Corps étranger dans la gorge : symptômes, que faire pour l'enlever ?
La présence d'un corps étranger dans la gorge peut entraîner une obstruction des voies respiratoires et une asphyxie. Il est donc impératif de réagir rapidement. Conseils du Dr Loïc Libot, Urgentiste et Fondateur du Centre Médical de Soins Immédiats du Grand Nancy & Epinal.

Quelles sont les causes du pyrosis ?
Un reflux gastro-œsophagien causant le pyrosis survient à cause d'un dysfonctionnement de la partie inférieure de l'œsophage, au niveau du muscle du diaphragme et du sphincter inférieur de l'œsophage : celui-ci ne joue plus ou pas assez son rôle de "clapet". Le facteur majeur est l'obésité (Indice de Masse Corporelle/IMC ≥ 30 kg/m2), la surcharge pondérale au niveau abdominal et la présence d'une hernie hiatale par glissement. Outre le surpoids, d'autres facteurs peuvent contribuer au pyrosis :
La grossesse.
Certains médicaments, comme les hormones (progestérone), les anti-inflammatoires, et certaines molécules utilisées dans les maladies cardio-vasculaires (dérivés nitrés, les inhibiteurs calciques).
Le tabac.
L'alcool.
Une alimentation trop riche notamment en graisse.
Les repas pris sur le pouce.
Le stress.

Quand consulter en cas de pyrosis ?
"Il convient de consulter son médecin en cas de toux, de brûlures, de troubles du sommeil ainsi qu'en cas d'otites ou de maux d'oreille à répétition chez l'enfant ou le nourrisson" recommande le Dr. Delamare. D'autres facteurs de gravité doivent conduire à consulter rapidement :
apparition de douleurs à la déglutition,
voix enrouée rendant difficile la parole,
toux sèche, récidivante, entraînant une grande fatigue,
douleurs gastriques violentes accompagnées de vomissements,
amaigrissement,
anémie,
crachats sanguins
sang dans les selles.

Odynophagie : d'où vient cette douleur à la déglutition ?
L'odynophagie est une gène dans la gorge au moment d'avaler. Elle peut être le signe de diverses affections. Quelles causes ? Quel traitement pour la soulager ? Définition et conseils avec le Dr Thierry Rousselet.

Quels examens pour diagnostiquer un pyrosis ?
Chez des personnes jeunes, du fait de la seule présence de symptômes très spécifiques de la maladie (pyrosis et/ou régurgitations), sans signe d'alarme, un interrogatoire et un examen clinique suffisent pour poser le diagnostic.
Dans les autres cas, pourront être pratiqués :

► Une endoscopie (gastroscopie ou endoscopie œso-gastro-duodénale). C'est l'examen de référence lorsque les symptômes sont atypiques et/ou après 50 ans. Elle permet de poser le diagnostic de reflux gastro-œsophagien en présence de lésions, c'est à dire d'œsophage de Barrett ou d'œsophagite peptique. Il s'agit d'une exploration faite sous anesthésie locale ou générale qui permet de visualiser l'œsophage grâce à une petite caméra introduite par la bouche.

► La PH-métrie est indiquée lorsque les résultats de l'endoscopie sont normaux, face à des symptômes atypiques ou chez les patients réfractaires aux traitements. Elle mesure les remontées acides à l'aide d'une petite sonde ou d'une capsule "sans fil" fixée à la paroi de l'œsophage pendant 48-96h.

Comment traiter le pyrosis ?
"On prescrit généralement des inhibiteurs de la pompe à protons (IPP) ainsi qu'un antiacide d'action locale comme le Gaviscon®" indique le Dr. Delamare. Les antagonistes des récepteurs à l'histamine de type 2 (anti-H2) peuvent également être prescrits. Ceux-ci agissent au niveau des cellules pariétales de l'estomac pour diminuer sa sécrétion acide."

Comment prévenir le pyrosis ?
Un certains nombre de conseils permettent de prévenir le pyrosis :
éviter les repas trop gras et trop abondants ;
éviter de se coucher immédiatement après la fin d'un repas, en particulier le soir (laisser un délai d'au moins deux heures, si possible) et surélever la tête du lit de 45 ° ;
perdre du poids, supprimer les aliments qui ont été identifiés par chaque individu comme pouvant générer des troubles (vin blanc, café, épices… etc.).

REPUBLIQUE ALGIRENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TIARET
DAIRA DE MECHRAA SFA
COMMUNE DE TAGDEMPT
N° fiscal : 0984325119720
N° : 18.../2026

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITE MINIMAL

Le président de l'APC de Tagdempt lance un Avis D'appel D'offres National Ouvert Avec Exigence De Capacite Minimal Pour la réalisations du projet suivant :

- ACHEVEMENT RENOVATION ET EXTENSION DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT A AIN SERB

les Entreprises **intéressées et disposant Certificat de Qualificatif** et Classification Professionnelles **Catégorie 04 et plus** dans le domaine **hydraulique activité principal en cours de validité et avoir réalisé au moins un projet assainissement contient des travaux F/P conduite en béton armé Ø 600 mm justifier par attestation de bonne exécution** peuvent retirer le cahier des charges **au prés du bureau des marches de l'APC de Tagdempt** contre le paiement de **8.000.00 DA**, les offres doivent être **accompagnées des pièces et documents en cours de validité exiges** par la réglementation en vigueur à savoir :

1-Le dossier de candidature Comportant

- Déclaration de candidature, renseignée, visée et signée (modèle annexé au cahier des charges)
- Déclaration de probité, renseignée, visée et signée (modèle annexé au cahier des charges)
- Copie du registre de commerce de l'entreprise
- Copie du statut réglementaire de l'entreprise pour les personnes morales (SARL, EURL…).
- Copie du numéro d'identification fiscale (NIF)
- Copie du Certificat de qualification et de classification en cours de validité : **Catégorie 04 et plus** dans le domaine **hydraulique** activité principal
- **Références professionnelles justifiées par des attestations de bonnes exécutions visées par les contractants ou des PV de réceptions définitifs**
- Liste des moyens humains appuyés par des attestations d'affiliations, diplômes, de mise à jour, et état des mouvements des salarier .
- **Liste des moyens matériels approuvés par des cartes grise et assurance pour le matériel roulant. Et tout autre document juridique pour le matériel non roulant (facture- PV de huissier + autres documents). (visée et signée)**
- **Une copie des Mises à jour (CNAS, CASNOS, CACOBATH)**, en cour de validation.
- **Une copie de l'extrait de rôle datant de moins de trois mois** apuré ou échéancier de paiement.
- **Une copie de l'attestation de dépôt des comptes sociaux pour les personnes morals**
- **Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats**, des soumissionnaires ou, le cas échéant, des sous-traitants ;
- Copie **des Bilans financiers des 03 dernières années (2022-2023-2024)** , visées par les services des impôts

2- Offre technique

- une déclaration à souscrire renseignée datée et signee. (modèle annexé au cahier des charges)
- tout document permettant d'évaluer l'offre technique et tout autre Document exigé en application des dispositions de l'article 53 de la loi N° 23-12 du 05 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marches publics;
- **Planning des travaux paraphé et signé;**
- **le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».**
- Mémoire technique justificatif

3- Offre financière :

- La lettre de soumission renseignée datée et signée. (Modèle annexé au cahier des charges)
- Le bordereau **des prix unitaires renseigné datée et signée.**
- Le détail quantitatif et estimatif **renseignée datée et signée.**

le dossier candidature, l'offre technique et l'offre financière doivent être remises dans trois 03 enveloppes séparées et ne **comporteront que les mention suivantes : enveloppe N°1** : Dossier Candidature ; **enveloppe N° 2** :Offre Technique , **enveloppe N° 3 :Offre Financière les trois offres doivent être contenues dans** une seule et même enveloppe extérieure fermée anonyme adressée a monsieur le **P/APC DE TAGDEMPT** et ne comportant que les mention suivantes :

« **Soumission à ne pas ouvrir que par la commission de l'ouverture des plis et d'évaluation des offres**» relatif au projet :

- ACHEVEMENT RENOVATION ET EXTENSION DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT A AIN SERB

la date **limite de dépôt des offres** est fixées à **10 jours** à partir de la 1ère parution de cet avis dans le journal a **09:30h**, et **toutes offres déposées après seras rejetées** , l'ouverture des plis des dossiers de candidature, des offres techniques et financières se fera le dernier jours de la date limite de préparation des offres en séance publique au siège de la commune a **(10.00h)** si le jour coincide avec un jour férié ou un jour de repos légal la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant en présence de l'ensemble des soumissionnaires préalablement informés **les soumissionaires resteront** engages par leurs offres pendant **105 jours** à compter la date de préparation des offres.

Le Jeune Indépendant du 25/01/2026 / ANEP 2631001017

Wilaya de Mostaganem *** **République Algérienne Démocratique et Populaire** *** **Commune de Stidia**
Daïra de Hassi Mameche
***NIF 084427049000144 ***

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° : 01/2026.

Le président de l'assemblée populaire communale de Stidia- Rue Des Aurès Stidia Centre, Wilaya De Mostaganem - Lance un avis d'appel d'offresouvert avec exigence de capacités minimales concernant l'opération suivante :

- Amenagement voie reliant école Mohamed Boudiaf a la cite 600 logts AADL passant par le cimetiere Musulman cité belle vue sur 500 ml

Le cahier des charges est à retirer:
- sur le site officiel de la commune de Stidia, wilaya de Mostaganem dès laparution du présent avis d'appel d'offres dans les quotidiens nationaux écrits ou électronique ou BOMOP.

*** Conditions D'éligibilité :**
- Copie du certificat de qualification et classification professionnelle activité principale **Travaux publics(Catégorie 03 ou plus) en cours.**
-(02) Références professionnelles en travaux similaires avec attestations de bonne exécution.
- le soumissionnaire dispose d'un finisheur en son nom ou contrat de location notarié.

L'offre doit comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière qui seront insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « Dossier De Candidature », « Offre Technique » ou « Offre financière ». Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention **« à ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres –avis d'appel d'offresouvert avec exigence de capacités minimales ».**

CONTENU DU DOSSIERD'APPEL D'OFFRES :

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière conformément à l'article 67 du décret présidentiel N°:15/247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations du service public.

1-Le dossier de candidature:
1- Une déclaration de candidature dument remplie, datée et signée par le soumissionnaire.
2- Une déclaration de probité dument remplie, datée et signée par le soumissionnaire.
3- Le statut de l'entreprise, le cas échéant.
4- Le certificat de qualification et classification professionnelle activité principale travaux publics **(Catégorie 03 ou plus)**
5- Les moyens financiers des soumissionnaires pour les 03 dernières années (2022-2023-2024) visées par les services des impôts justifiés par les bilans et références bancaires.
6- Liste des moyens matériels appuyés par carte d'immatriculation ou récépissé et assurance en cours de validité + factures d'achat ou PV de l'expert pour le petit outillage.
7- Liste des moyens humains dument justifiée par des attestation et déclarations individuelles visées par la CNAS,valide à l'ouverture des plis
8- Planning prévisionnel des travaux

Les documents justifiant les informations contenues dans la déclaration de candidature sont exigés uniquement à l'attributaire du marché public :
9- Extrait de rôles apuré, comportant toutes les impositions (IRG –TVA– TAP) de moins de 03 mois, délivré par les services des impôts.
10- Copie du registre de commerce délivré sous format électronique.
11- L'attestation de dépôt légal des comptes sociaux pour les sociétés.
12- Copie du numéro d'identification fiscale (N.I.F).
13- Attestation de solvabilité bancaire.
14- Copies d'attestations de mises à jour : CNAS, CASNOS, CACOBATPH en cours de validité a la date de l'ouverture des plis.

2- L'offre technique :
1- Une déclaration à souscrire dument remplie, datée et signée par le soumissionnaire.
2- Un mémoire technique justificatif précisant les capacités financières, matérielles et techniques de l'entreprise.
3- Le cahier des prescriptions spéciales (CPS) renseigné, signé avec mention « lu et accepté » par le soumissionnaire écrit à la main
4- L'instruction aux soumissionnaires dument signée et paraphée par le soumissionnaire.

3 . L'offre financière :
1- La lettre de soumission dument remplie, datée, signée et paraphée par le soumissionnaire.
2- Le détail quantitatif et estimatif dument, rempli et signé et paraphé par le soumissionnaire.
3- Le bordereau des prix unitaires dument rempli et signé par le soumissionnaire.

Les offres doivent comporter (03) enveloppes intérieures séparées portant l'intitulé du projet et l'une portant la mention (offre candidature) et (offre technique) et l'autre (offre financière). L'enveloppe extérieure renfermant les 03 plis devra être anonyme et devra porter la mention (avis d'appel d'offres ouvertavec exigence de capacités minimales - A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres) - (intitulé du projet)

La durée de préparation des offres est de Quinze (15) jours à compter de la première parution de cet avis dans les quotidiens nationaux écrits ou électronique ou BOMOP

Les offres devront être déposées au niveau du bureau des marchés de la Commune de Stidia à 10h00.

L'ouverture des plis aura lieu au siège de la commune de Stidia à 10h00min, correspond au dernier jour de la durée de préparation des offres. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

La durée de validité des offres est égale à la durée de préparation des offres augmentée de 03 mois à compterde la date d'ouverture des plis.

Le présent avis d'appel d'offres tient lieu d'invitation aux soumissionnaires pour y assister à l'ouverture des plis.

Le Jeune Indépendant du 25/01/2026 / ANEP 2631001016

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE-

WILAYA DE TLEMCEN-
DAIRA D' OULED- MIMOUN
COMMUNE D'OULED-MIMOUN.
N° 01 /2026.

AVIS D'Annulation
DE la procédure et de l'avis d'attribution provisoire
De consultation NR 27/2025

Le président de l'assemblée populaire communal par intérim de la commune d'Ouled-Mimoun, Daïra d'Ouled-Mimoun, Wilaya de Tlemcen, dont le siège est situé au Boulevard de la république, portant numéro d'identification fiscale : 0 984 1313 91158 18 , lance un avis d'annulation de la procédure et de l'avis d'attribution provisoire, et ce conformément l'article 49 du loi n° 23 /12 du 05/08/2023 fixant les règles général des marches publics et à l'article 73 du décret Présidentiel Nr 15.247 du 16/09/2015 portant la réglementation des marches publics et des délégations de service public , suite à l' avis d'annulation de la procédure et de l'avis d'attribution provisoire de :

N°	INTITULE DE L'ACQUISITION	DESIGNATION	OBSERVATIONS
01	**Approvisionnement de la commune en matières divers : Lot 01 : fourniture d'entretien et fonctionnement des bâtiments communaux (quincaillerie général) Lot 02 : fourniture de l'éclairage public**	**Annulation De La Procédure**	**Erreurs au niveau du cahier de charge.**

Le Jeune Indépendant du 25/01/2026 / ANEP 2631001009















JEUNE INDEPENDANT









télévision

PROGRAMME DU JOUR

21h00 Thriller Etats-Unis - Canada - 2023 — TF1
Misanthrope

21h00 Thriller - France - Allemagne 2022 — France 2
La syndicaliste

21h00 Magazine de l'économie - 2026 — M6
Capital

21h00 Rugby : Top 14 Saison 2025 — CANAL+
Clermont-Auvergne / La Rochelle

20h50 La première étoile — W9
France - 2009
La première étoile

20h55 Thriller — CINE+ FRISSON
France - Belgique - 2025
Other

21h05 Film de science-fiction — 6ter
Etats-Unis - Allemagne - 2004
I, Robot

21h00 Film d'animation Etats-Unis - 2024 — CINE+ PREMIER
Transformers : Le commencement

21h50 Golf — CANAL+ SPORT
The Open, film officiel

21h00 Comédie - France 2025 — CINE+ CINEMA
Avignon

20h50 Comédie — CANAL+ family
France - 2017
Les nouvelles aventures de Cendrillon

21h25 Série policière — TMC
Canada - Etats-Unis
Esprits criminels

21h00 la chaine ACTION



Film catastrophe (Etats-Unis - 2014)

Black Storm

A Silverton, en Oklahoma, les lycéens se préparent pour la cérémonie de fin d'année. De leur côté, à bord du Titus, leur véhicule blindé, Matt et son équipe pourchassent les tornades, espérant obtenir des images qui les rendront riches. Allison, sa météorologiste, est persuadée qu'un cyclone va traverser Silverton. Au lycée, la cérémonie est interrompue par une averse violente, tandis qu'à quelques kilomètres de là, se forme une terrible tornade.

22h10

Film d'action (Etats-Unis - 1982)

Rambo

John Rambo (Sylvester Stallone), ancien membre des forces spéciales, porte en lui les stigmates invisibles et visibles d'un conflit qui l'a brisé. Médaille de guerre à la poche, mais âme en lambeaux, ce géant solitaire traîne sa silhouette imposante de ville en ville, cherchant seulement un peu de paix dans un monde qui l'a rejeté. Son regard trahissant une violence contenue, il incarne le soldat abandonné, celui que la patrie a utilisé avant de tourner la page.

HORAIRES DES PRIÈRES	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	05:59	12:41	15:26	17:47	19:14
CONSTANTINE	06:03	12:46	15:32	17:52	19:19
ALGER	06:17	13:00	15:47	18:07	19:33
OUARGLA	06:04	12:51	15:46	18:06	19:28
CHLEF	06:24	13:07	15:53	18:14	19:40
MOSTAGANEM	06:29	13:12	15:59	18:19	19:45
ORAN	06:32	13:15	16:02	18:23	19:49

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 8400 — DIMANCHE 25 JANVIER 2026
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Meteo

	Maximales	Minimales
Alger	16°	8°
Oran	15°	10°
Constantine	11°	0°
Ouargla	17°	6°

AMINATOU HAIDAR EMPÊCHÉE DE VOYAGER

L'ACAPS dénonce une répression marocaine systématique

L'Association catalane des amis du peuple sahraoui (ACAPS) a fermement condamné le blocage par les autorités marocaines du droit à la libre circulation de la militante sahraouie des droits de l'Homme, Aminatou Haidar, empêchée de se rendre à Madrid. L'organisation exige du Maroc qu'il mette un terme à la répression systématique des militants sahraouis et qu'il respecte les droits civils et politiques reconnus à cette population par le droit international.



La militante Aminatou Haidar.

L'ACAPS détaille, dans un communiqué, les événements survenus le 21 janvier dernier à l'aéroport de Dakhla, au Sahara occidental occupé. Aminatou Haidar, figure emblématique de la lutte sahraouie pour l'autodétermination et les droits humains, s'est vue refuser sa carte d'embarquement alors qu'elle devait prendre un vol pour la capitale espagnole. L'association dénonce également une fouille jugée «humiliante et dégradante» à laquelle la militante a été soumise, qualifiant cette procédure de discriminatoire et révélatrice du climat de répression qui règne dans la région.

L'ACAPS souligne que ces actes s'inscrivent dans une logique de contrôle et de répression systématique visant à faire taire toute voix dissidente. L'organisation exprime sa «vive inquiétude» pour l'intégrité physique et psychologique d'Aminatou Haidar, rappelant que cette dernière a été placée sous surveillance constante tout au long de son séjour à Dakhla occupée. Selon l'association, l'utilisation de mesures administratives comme instrument de répression politique constitue une entrave manifeste aux droits fondamentaux, notamment la liberté de circulation, la liberté de manifester et la communication avec les organisations internationales.

En plus du cas d'Aminatou Haidar, l'ACAPS dénonce le climat général qui prévaut au Sahara occidental. L'organisation décrit un environnement marqué par la peur et l'intimidation : surveillance permanente, harcèlement, espionnage et menaces physiques s'abattant sur les militants et toute personne exprimant des opinions critiques. L'association estime que cette situation constitue une atteinte grave aux droits humains et rappelle que ces pratiques violent les conventions internationales que le Maroc est tenu de respecter.

Face à ces violations, l'ACAPS appelle les autorités marocaines à mettre fin à la criminalisation des militants sahraouis et à garantir à Aminatou Haidar sa pleine liberté de circulation et de communication, sans restriction ni menace. L'organisation insiste également sur la nécessité de respecter le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui, qui doit être assuré dans le cadre d'un processus démocratique supervisé par les Nations unies, et non bafoué au nom d'intérêts géopolitiques ou économiques.

« Les tentatives de museler des voix comme celle d'Aminatou Haidar révèlent clairement que l'occupant continue de nier les droits fondamentaux et d'entraver toute dénonciation de la répression au Sahara occidental «, conclut l'ACAPS, en appelant la communauté internationale à rester vigilante et à soutenir la cause sahraouie dans le respect des droits humains et du droit international.

Aymen D.

INTEMPÉRIES

Des routes coupées dans plusieurs régions

LES RÉCENTES chutes de neige et pluies abondantes ont provoqué la fermeture de routes majeures à travers le pays, affectant notamment les wilayas de Tizi Ouzou, Bouira, Djelfa, Blida, Tlemcen et Relizane. Face à ces conditions climatiques difficiles, l'Office National de la Météorologie (ONM) et les autorités locales appellent à une vigilance maximale et à la prudence pour tous les usagers de la route. Selon les services de la Gendarmerie nationale, la circulation a été interrompue sur le tronçon du Route nationale n°33, reliant les wilayas de Tizi Ouzou et de Bouira. Dans la wilaya de Tizi Ouzou, le trafic a été complètement suspendu au niveau de la zone d'Assoul, dans la commune d'Aït Boumehdi. Du côté de Bouira, le même phénomène a été constaté dans la localité d'Ikoukar, dans la commune de Bacheloul, en raison de l'accumulation de neige.

Dans les régions centrales et occidentales, ce sont les crues des oueds qui ont provoqué des interruptions significatives des axes routiers. Dans la wilaya de Djelfa, la circulation a été coupée sur la Route nationale n°1A, reliant la ville à Laghouat, précisément au niveau du pont de l'Oued El Mité dans la commune de Hassi Bahbah. La wilaya de Blida a enregistré la fermeture de la route wilayale n°110, reliant la ville à Tipaza, au niveau du centre de Ben Hamdani dans la commune de Ben Khélil. Dans l'Ouest, les services compétents ont signalé la suspension de la circulation sur la Route nationale n°22, entre les communes de Terni et Sebdou, précisément au niveau du village de Tel Terni dans la wilaya de Tlemcen.

Enfin, dans la wilaya de Relizane, la montée des eaux a conduit à la fermeture de la route wilayale n°52, reliant la région à Mostaganem, au niveau du douar El Salahia, dans la commune de Beni Zentis. Les autorités locales et les services de sécurité appellent les automobilistes à la prudence et à s'informer en temps réel sur l'état des routes, tout en respectant les mesures de sécurité face aux conditions climatiques difficiles.

Hamid B.

PRÉVENTION CONTRE LES INONDATIONS

Mascara montre l'exemple

« **LE TRAVAIL** anticipatif dans la gestion des risques liés aux intempéries et aux inondations est la seule solution, il n'y en a pas d'autre. La wilaya de Mascara figure parmi les rares wilayas, au niveau national, à avoir adopté cette démarche préventive, ce qui lui a permis d'éviter une véritable catastrophe et de limiter les dégâts à des dommages légers, malgré d'importantes précipitations «. C'est ce qu'a déclaré vendredi le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, lors d'une visite de terrain et d'inspection effectuée dans la wilaya de Mascara. Accompagné de la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Mme Soraya Mouloudji, le ministre a rappelé que les catastrophes naturelles, notamment les inondations, sont désormais un phénomène mondial et qu'il est indispensable pour les autorités locales de prévoir et planifier les mesures de protection à l'avance. Il a également souligné que la préparation des services et la coordination entre les différents acteurs locaux permettent de réagir rapidement et de limiter les conséquences des intempéries, précisant que les seules perturbations matérielles constatées dans la wilaya de Mascara se sont limitées à un point noir sur la route menant à l'autoroute Est-Ouest. Dans le cadre de cette visite, la délégation ministérielle a supervisé le lancement d'une caravane de solidarité destinée aux familles touchées par les récentes précipitations. Cette initiative, menée en collaboration avec les autorités locales, a permis de distribuer des colis alimentaires, des couvertures, des matelas et des médicaments, tout en assurant un accompagnement médical aux personnes affectées. Par ailleurs, à la résidence des hôtes Émir Abdelkader, le wali de Mascara a présenté un exposé technique détaillé, soutenu par une présentation visuelle, sur l'ensemble des mesures préventives mises en place au niveau de la wilaya. L'accent a été mis sur la sécurisation du réseau routier, la protection des vies et des biens, ainsi que sur la préparation opérationnelle des services locaux pour intervenir rapidement en cas de besoin. Dans la nuit, la délégation ministérielle a également effectué une inspection sur la route nationale n°17, entre les communes de Hacine et Mohammadia, au niveau du point kilométrique 54. Cette opération a permis de constater directement l'état du tronçon affecté et de réfléchir aux solutions techniques durables, notamment la construction d'un pont pour sécuriser ce tronçon et garantir la continuité du réseau routier lors de futures intempéries. Enfin, le directeur des ressources en eau a présenté un bilan sur le remplissage des barrages de la wilaya, permettant de suivre les niveaux d'eau après les importantes précipitations et de planifier les interventions nécessaires.

Brahim Mazi